Vendredi

27 octobre 1995 n° 262 10 F

L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

PRÉPARER L'ALTERNATIVE

par Lionel Jospin

Qu'y a-t-il de commun entre l'annulation d'une rencontre entre le chef de l'Etat et un de ses homologues, l'annonce par le même à New-York, en anglais, d'une réduction des essais nucléaires et la scandaleuse décision d'augmentation du forfait hospitalier avant même le débat sur la Sécurité sociale ?

Un style nouveau, disent déjà les plus indulgents qui veulent voir dans cette succession d'erreurs une «spontanéité» qui trancherait avec les habitudes anciennes du pouvoir. Une improvisation coupable avancent les plus lucides qui essaient de chercher une logique à des événements qui en sont sans doute dépourvus.

Car ce qui ressort du comportement de l'exécutif depuis 5 mois, c'est d'abord cette singulière maladresse dans l'exercice même de l'art de gouverner, d'autant plus surprenante qu'elle est le fait de ceux qui s'en sont toujours prétendus les maîtres.

Il y a bien plus qu'un problème de communication ou un déficit d'explication -d'ailleurs comblé, au moins quantitativement, par des interventions de plus en plus fréquentes des chefs de l'exécutif à la télévision. Il s'agit surtout d'une contradiction trop flagrante entre les promesses d'hier et les actes d'aujourd'hui pour qu'elle ne se retrouve pas dans la confusion des choix, et l'imbroglio des situations diplomatiques.

Nous pourrions nous laisser aller à nous en réjouir, si ce n'est que le pays en est la première victime. Je ne parle pas ici simplement de l'image de la France dans le monde, ni même de la faiblesse du Franc mais du risque de perte de confiance des Français à l'égard de la politique.

Il apparaît maintenant de plus en plus clairement que, dans cette période d'instabilité, la constante de ce gouvernement consiste à s'acharner sur les plus modestes, à travers, pour exemple, les hausses d'impôt et du forfait hospitalier, tout en exonérant les plus fortunés.

Il est donc de notre devoir d'opposer à un exercice peu convaincant de l'activité gouvernementale la cohérence de notre démarche ; et d'offrir ainsi une preuve de responsabilité que nos concitoyens seraient en droit d'attendre de leurs dirigeants.

C'est à cet effort collectif que je vous engage dans les mois à venir pour l'épanouissement de nos idées bien sûr en reconstruisant un discours de la gauche, mais plus largement pour l'intérêt du pays lui-même.

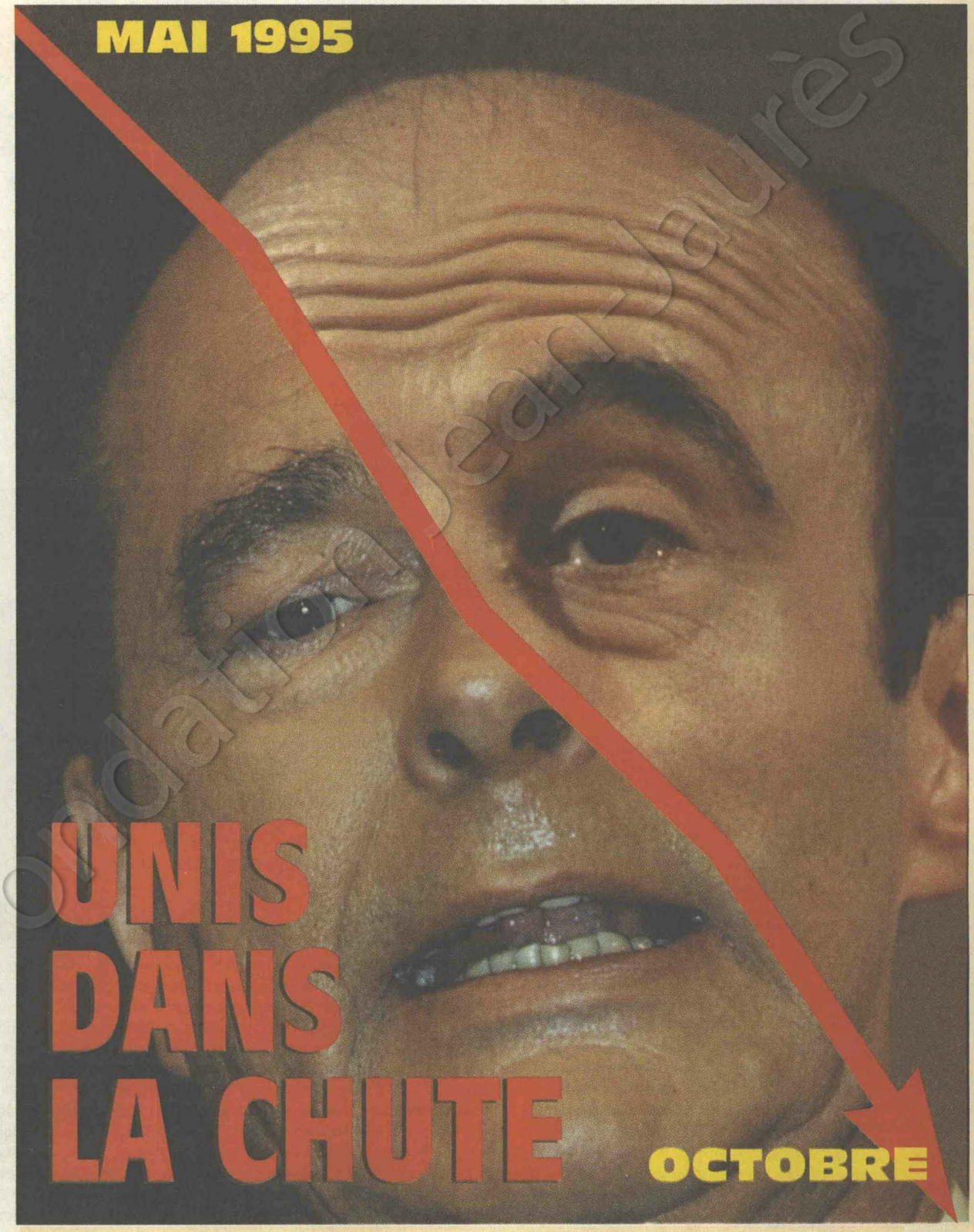

Fondation Jean Jaurès

BABILLAGE BUDGÉTAIRE

Entre les amendements existentiels ou médiatiques, ou les deux, les députés de la majorité ont escamoté le débat budgétaire. L'addition sera salée. p 4

LES FEMMES ONT DES DROITS

Elles s'y accrochent. Elles ont raison et préparent activement la manif du 25 novembre. p. 7

LES SALAIRES DE LA PEUR

En préférant l'emploi aux salaires, le modèle américain met en péril la société. Les économistes d'Outre-Atlantique s'alarment. p. 8/9

BLUWAL L'ENCHANTEUR

Pour le pionnier de la télé, ce n'est pas aux producteurs américains de façonner les rêves des Français. p 12

ISSN 0995-0583

DISCUSSION BUDGÉTAIRE

Beaucoup de bruit pour

La présentation de la loi de finances par le gouvernement avait créé à la fois une émotion chez les contribuables, au regard des hausses d'impôts qu'elle contenait, et une appréhension de la part des opérateurs sur les marchés financiers en regard d'une absence de maîtrise de la dépense publique.

De toutes parts, les formations politiques avaient exprimé critiques, réserves et regrets. Même dans les rangs de la majorité, de nombreux responsables avaient promis, dur comme fer, qu'ils déposeraient des amendements corrigeant les excès de la loi de finances.

A peine dix jours plus tard, la discussion achevée sur le volet recettes du Budget, le bilan est bien maigre. Au-delà de la surenchère sur la défense des épargnants et de la volonté farouche de poursuivre fiscalement le concubinage au nom d'un ordre moral désuet, le gouvernement peut crier victoire sur sa majorité : l'essentiel des dispositions les plus contestables ont été confirmées. A savoir : la hausse des taxes sur l'essence et le fuel, le relèvement de la taxe d'habitation, l'augmentation des péages autoroutiers, la généralisation des surloyers dans les offices HLM, sans oublier la progression scandaleuse du forfait hospitalier. Dans le même temps est voté l'abattement de 100 millions de francs sur les successions d'entreprises, et annoncée la discussion prochaine au Parlement d'un projet de loi sur la création des fonds de pension, c'est-à-dire des retraites par capitalisation assorties de nouveaux avantages fiscaux.

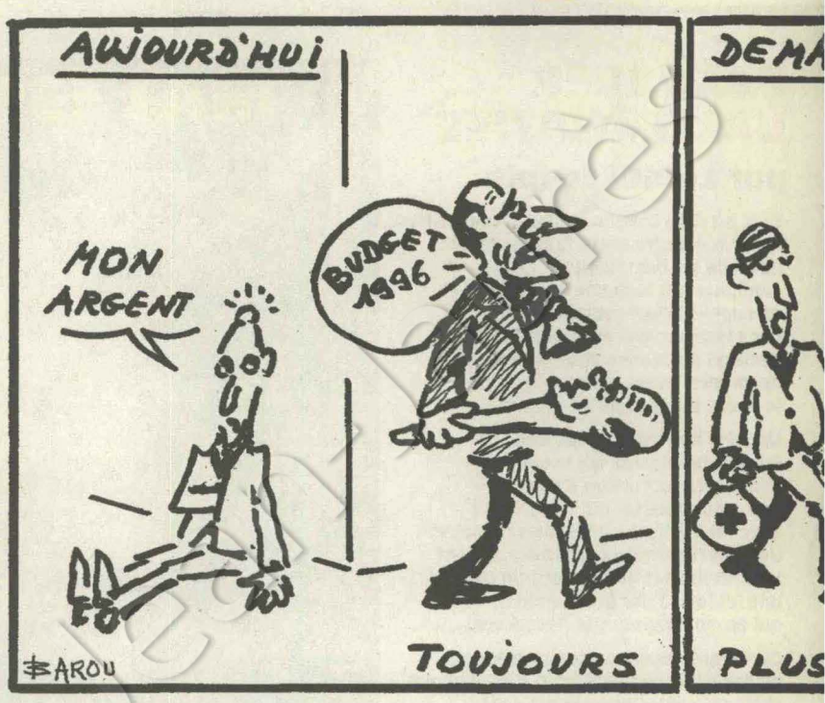

Dans ce contexte, le débat sur les dépenses budgétaires a toutes les chances de confirmer les orientations gouvernementales : transfert de 40 milliards aux entreprises au titre des exonérations de charges sociales, maintien des crédits du budget de la Défense, baisse des dépenses en matière de logement et d'aménagement du Territoire.

Mais le plus dur est peut-être à venir avec le débat sur la Sécurité sociale. Ce que l'on sait des choix des ministres responsables a de quoi inquiéter : limitation sévère des dépenses hospitalières, hausse de la CSG, augmentation de la cotisation maladie des retraités.

Devant de telles décisions et de telles perspectives, les groupes parlementaires du Parti socialiste se mobilisent par les dépôts d'amendements et de nombreuses interventions dans les débats. Quant à la direction du PS, elle entend, au-delà des critiques à formuler sur les choix du gouvernement, faire des propositions permettant de convaincre l'opinion qu'une alternative existe et qu'il nous appartient de la préparer dès aujourd'hui.

François Hollande

Parler, disent-ils

Ils sont anciens ministres, généraux du cadre de réserve, ambassadeurs en retraite, intellectuels en rupture de chapelle, fonctionnaires repus de pantoufle, parlementaires jamais réélus, industriels retirés, conseillers d'Etat honoraires ou présidents d'association médiatico-caritatives.

Femmes et hommes de tous âges, ils ont beaucoup de temps, assez peu d'idées, une considérable opinion d'eux-mêmes et ce qu'il était convenu d'appeler autrefois, pour jauger du talent des orateurs de la IIIe République, un bel organe. Le portrait s'agrémente -c'est selon- de tempes grises ou d'un joli minois propre à susciter la confiance et l'adhésion. Ils ont été, à un moment ou l'autre de leur vie, de gauche, voire socialistes. Cela leur donne un droit absolu et imprescriptible à la parole. Ils parlent donc. Ils parlent. Ils n'arrêtent pas de parler. La belle affaire ? Certes, mais c'est en notre nom qu'ils prétendent s'exprimer. De tout, de rien. Des essais nucléaires qu'ils approuvent, du pouvoir algérien parfaitement fréquentable, du gouvernement ni pire ni meilleur qu'un autre, de l'ancien président de la République qu'à la réflexion ils n'aimaient guère, du nouveau qu'à la réflexion ils ne trouvent pas si mal.

Décibels de jour et maquignons de nuit, mais «d'où c'est-y qu'ils causent donc tant ?» demanderait Zazie. Certainement pas dans Vendredi. Trop petit mon ami. Assurément point dans nos congrès. On y court le risque d'être contredit.

Non, ils s'ébattent gaiement dans les chroniques matinales des radios. Ils folâtrent dans les tribunes libres des journaux. L'exercice est facile. Se renier, c'est encore exister. Commenter, c'est aussi déclarer. Pervertir, c'est déjà rebondir.

Notre parti, épris de liberté, a toujours vécu de la multiplicité des pensées et de la diversité des hommes qui l'animaient. Affaire de goût, d'histoire et de culture. Le monolithisme n'y est guère prisé. Est-ce une raison pour négliger fidélité, mémoire et amitié ? Faut-il pour autant fouler aux pieds devoir militant, responsabilité politique et solidarité partisane ? L'expérience du passé et l'observation de la droite ne nous seraient-elles d'aucun secours ?

Le Parti socialiste a un Premier secrétaire, des instances, un groupe parlementaire et un porte-parole. C'est par eux qu'il fait entendre sa voix. Le reste est affaire de salon et d'ambition personnelle.

M. A. Muret

LA CRAINTE DE L'EXCLUSION

Selon un sondage réalisé par l'institut CSA pour notre confrère "La Rue" sur le thème de l'exclusion et l'analyse qu'en fait le sociologue Serge Paugam, un Français sur deux a peur de devenir un exclu et les deux-tiers des jeunes interrogés (18-24 ans) craignent l'avenir et la menace de la précarité. Parmi les mesures considérées par les Français comme les plus efficaces pour lutter contre l'exclusion, arrive en tête la récupération des logements vides en faveur de laquelle 63 % d'entre eux se prononcent, puis l'extension de la sécurité sociale à ceux qui n'en bénéficient pas (34 %), le refus de toute expulsion sans proposition de relogement (31 %), l'augmentation des minima sociaux (27 %), enfin l'extension du RMI aux moins de 25 ans (25 %). Si ce sondage traduit l'angoisse de notre société en attente de profonds changements, il témoigne aussi d'un souci de solidarité des Français à l'égard des plus défavorisés (43 % d'entre eux se déclarent prêts à aider les exclus).

MANIF ANTI RACISTE

Jeudi dernier, une manifestation anti raciste a eu lieu à Aix-en-Provence où la cour d'appel statuait sur la recevabilité des parties civiles associatives dans l'affaire Ibrahim Ali, jeune marseillais d'origine comorienne assassiné en février dernier par les militants du Front national.

Vendredi - 10, rue de Solférino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

Directeur de la Publication : Jean Glavany • Directeur délégué de la Publication : Marc-Antoine Jamet - Responsable de la Rédaction : Monique Bartholomeus (77.92) - Photo : Pascal Lebrun (78.53) - Maquette : Christine Lovinger (78.92) - Publicité : Franck Accart (79 03) - J.J. Gastebois (78-09)- Secrétariat : Odile Fée (78.61)- Abonnements : Sabine Sebah (78-57) - Photogravure : Dawant - Paris - Impression : PGE - (94) Saint-Mandé – Routage : Ouest-routage - (60) Le Meux - N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000 - Ce numéro a été tiré à 110 500 exemplaires.

rien



Amours clandestines

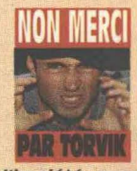

Au moment où le lobby gouvernemento-clérical resserre fiscalement les liens du mariage et sonne l'hallali moral de l'impiété concubine, la dix-huitième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) vient de condamner Sylvia Bruez, 26 ans, à trois mois de prison avec sursis pour avoir tenté, le plus légalement du monde et à deux reprises, d'épouser Anselme Ganga, un Congolais de 30 ans en situation irrégulière. L'histoire remonte à janvier dernier. Au dépôt du dossier, à la mairie de Châtillon, l'administration soupçonne le mariage de complaisance et ordonne une enquête qui, contre toute attente, lève tout soupçon de faux et usage de faux sentiments et bénit les futurs époux de leurs meilleurs vœux de bonheur. L'opiniâtreté du parquet réussit pourtant à coincer Anselme Ganga au motif de l'inexactitude de l'adresse indiquée de son domicile qui n'est autre que celui de sa sœur... La condamnation de la jeune Française, pour avoir aimé un étranger en situation irrégulière, est une première dans l'histoire de notre justice. Il y a divorce idéologique de la démocratie avec ses plus solides principes lorsque le droit d'aimer ou même le droit de se mélanger deviennent un délit... Quoi de plus efficace, dans une véritable politique d'intégration et une lutte intelligente contre l'immigration clandestine, que l'union -sincère- d'une Française avec un Congolais, d'une Bretonne avec un Marocain, d'un Auvergnat avec une Tunisienne... Empêcher ce mariage, plus encore condamner, c'est encourager les uns à ne plus confondre leur sang et les autres à mieux se cacher, à vivre officieusement dans l'ombre de la menace administrative, à survivre hors des frontières de la loi... Et à offrir au Front national de quoi alimenter encore sa mystification politique sur la question de l'immigration. Le XXIe siècle sera métis ou ne sera pas, à nous de le préparer dès maintenant. Sylvia et Anselme, un conte de fées qui finit mal pour le malheur de tous.

DES MARIÉS QUI DISENT NON

Mardi dernier, deux couples ont refusé que Zohra Zarouri, adjointe au maire de la ville de Roubaix, M. Vandierendonck, célèbre leur mariage en raison de son nom à consonance étrangère. A la demande de cette dernière et malgré son humiliation, il a été décidé que M. Delerue, premier adjoint au maire, se chargerait de l'union civile des deux couples. Après la cérémonie, M. Vandierendonck a écrit ces quelques mots aux nouveaux mariés : "Qu'il me soit permis en dépit de mon nom à consonance étrangère de m'associer aux vœux de bonheur et de respect des droits de l'homme que le premier adjoint vous a présentés". Une enquête préliminaire pour discrimination a été ouverte mardi par le parquet de Lille.

LA CGT S'INVITE.

Environ 50 militants de la CGT ont manifesté, mardi dernier, à la Chapelle-Saint-Mesmin, près d'Orléans, où se tenait le 16e Forum régional de la protection sociale avec en vedette, Colette Codaccioni, ministre de la Solidarité entre les générations. La CGT a déclaré avoir perturbé la manifestation en tant que syndicat "non-invité" pour dénoncer ce "simulacre de démocratie".

UN FRANC SYMBOLIQUE POUR BALKANY...

Patrick Balkany, député RPR des Hauts-de-Seine, a été condamné mardi par le tribunal correctionnel de Paris à payer solidairement avec Philippe Amaury et Gérard Davet, directeur et journaliste du «Parisien», un franc symbolique de dommages-intérêts à l'Association professionnelle des magistrats (APM), au Syndicat de la magistrature (SM) et à l'Union syndicale des magistrats (USM). Ces organisations reprochaient au député, proche de Charles Pasqua, ses propos tenus dans une interview du «Parisien» dans laquelle il se demandait si le juge Halphen ne risquait pas davantage la prison que M. Schuller.

ENTRETIEN AVEC CLAUDE ESTIER

PROPOS DE «CAMPAGNES»

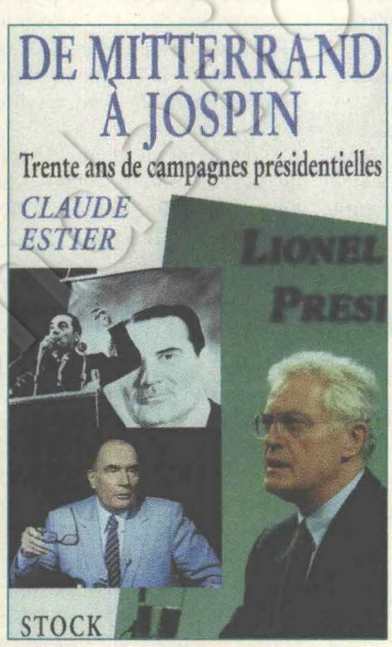

Journaliste de profession, Claude Estier est élu député de Paris en 1967. Réélu en 1981, il est président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sénateur depuis 1986, proche de François Mitterrand et de Lionel Jospin, il est actuellement président du groupe socialiste au Sénat et participe aux travaux du Bureau national du Parti socialiste. Véritable mémoire socialiste de cinq campagnes présidentielles, il raconte ces moments d'histoire et dévoile avec de multiples anecdotes inédites les coulisses de ces «compétitions» au sommet. Il répond aux questions de «Vendredi».

Quels sont les principaux atouts pour gagner une campagne présidentielle ?

Il faut la conjugaison de deux éléments : des circonstances favorables et la volonté du candidat de s'engager dans la campagne. Dans mon livre, je prends deux exemples similaires : en 1965, la gauche est au plus bas, Gaston Defferre décide de ne pas se présenter, François Mitterrand surgit avec la volonté que l'on connaît. En 1995, Jacques Delors n'est pas candidat, la gauche est dans le désarroi et Lionel Jospin se lance au dernier moment dans la campagne avec la volonté et la stature d'un vrai candidat.

Quel est votre propre définition du "président-citoyen" ?

C'est un président qui ne s'enferme pas dans les palais dorés de la République et qui reste au contact de l'ensemble de ceux et de celles qui l'ont élu. Le pouvoir enferme dans des cercles restreints animés par des courtisans... Il faut une grande lucidité pour y échapper et Lionel Jospin a montré pendant toute sa campagne qu'il était et qu'il resterait près du peuple.

Comment pressentez-vous l'avenir immédiat de la gauche ?

Il ne faut pas parler seulement d'avenir immédiat... La vie politique se fait sur la durée. C'est une des grandes leçons que nous avons retenues de François Mitterrand et que Lionel Jospin a gardée en mémoire.
Une stratégie pour un parti politique s'établit sur le temps. En 1971, au soir du congrès d'Epinay, François Mitterrand avait réuni un petit groupe et nous avait déclaré : "Il y en a encore pour dix ans..." On connaît la suite. Actuellement, Lionel Jospin s'engage dans le même état d'esprit. Quelle sera l'échéance pour le nouveau Premier secrétaire ? Il est difficile de le dire mais l'action de rénovation du Parti socialiste que mène Lionel avec la nouvelle direction s'établira sur plusieurs années et ne doit pas se concentrer sur l'immédiat.

Votre meilleur souvenir de "campagne" ?

Chacune de ces campagnes auxquelles j'ai eu le privilège de participer m'a laissé de nombreux souvenirs que j'ai tâché de traduire dans mon livre... Le meilleur souvenir est évidemment la victoire du 10 mai 1981, fêtée par tous les socialistes sur la place de la Bastille. J'ai gardé également un souvenir extrêmement vif de la campagne de Lionel Jospin qui fut organisée au dernier moment, mais menée de façon très collective et très chaleureuse et qui a abouti à un résultat inespéré par rapport aux conditions de départ...

Propos recueillis par Torvik Terbor

Fonds Jean Jaurès

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce budget révèle une diminution de 1,83 % des crédits accordés à la Délégation aménagement du territoire et action régionale (DATAR). Cette mesure menace particulièrement les organismes de la DATAR détachés à l'étranger qui risquent, pour certains d'entre eux, de fermer purement et simplement leurs portes. Après la baisse des subventions consacrées au Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et au Fonds de gestion de l'espace rural (FGER) durement contestée par le groupe PS à l'Assemblée nationale, nous pouvons nous poser ces trois questions :
- L'Etat va-t-il respecter son engagement, notamment dans les contrats de Plan avec les régions ?
- L'action des organismes participant à l'aménagement du territoire sera-t-elle soutenue ?
- Les actions jugées prioritaires pour la politique d'aménagement du territoire, notamment pour les collectivités pauvres, seront-elles suffisamment financées ?
Le grand débat Pasqua destiné à rééquilibrer les crédits accordés aux différentes collectivités trouve sa conclusion dans ce budget. La droite aurait-elle déjà oublié ses grandes ambitions d'une véritable politique d'aménagement du territoire français ?

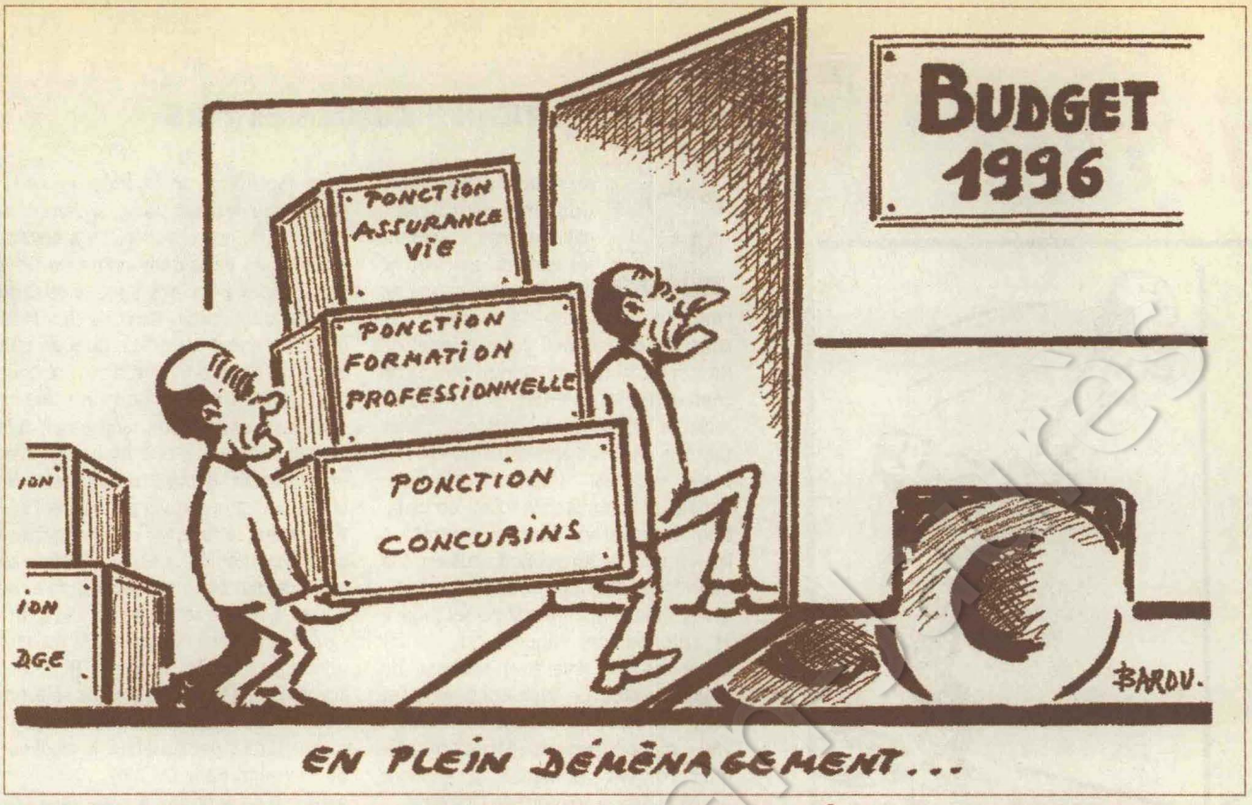

LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS SONT MENACÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Diviser pour régner

Le débat à l'Assemblée nationale sur les crédits de la fonction publique sera peut-être l'occasion, pour le gouvernement, de préciser sa politique en matière de services publics et en direction des fonctionnaires.

Il y a quelques semaines, Alain Madelin, soutien actif de Jacques Chirac, n'a pas hésité à reprendre à son compte le vieux démon de la droite, celui du fonctionnaire nanti. Sa démission forcée, véritable limogeage, au lendemain de propos irresponsables et provocateurs, pouvait laisser supposer une ligne gouvernementale claire. Il n'en fut rien. Le Premier ministre reprenait à son compte l'argumentation de son ancien ministre, dénonçant les prétendus avantages des agents de la fonction publique, le mot "privilèges" étant au bord de ses lèvres.

Dans le même temps, le ministre de la Fonction publique, dont le budget est en baisse pour la 3e année consécutive, fait croire que les discussions ne sont pas rompues avec les représentants des fonctionnaires.

Il veut faire oublier le succès de la journée d'action du 14 octobre dernier. Ce jour-là, des centaines de milliers de personnes ont crié leur ras le bol devant le peu de considération dont ils sont l'objet de la part des responsables de l'Etat. Ce comportement méprisant à l'égard des fonctionnaires a notamment pour conséquence le blocage de leurs revenus. Il plonge les agents de l'Etat, des collectivités territoriales, du secteur hospitalier dans une grande inquiétude. Au service de leurs concitoyens, les fonctionnaires et agents des services publics s'interrogent sur l'avenir de la fonction publique.

Pour une charte européenne

A première vue, on pourrait penser que le gouvernement a abordé ce débat sur le strict plan économique et budgétaire. On serait en présence d'un triangle dont les trois côtés seraient les rémunérations, le nombre de fonctionnaires et le poids des retraites, le gouvernement décidant de geler les rémunérations et de ne pas toucher au nombre d'emplois budgétaires et aux retraites.

En réalité, l'attaque du gouvernement envers les fonctionnaires est plus pernicieuse et pose des problèmes de fond plus importants.

Le discours gouvernemental consiste à faire du fonctionnaire le bouc émissaire. Le fonctionnaire est

Hausse du forfait hospitalier

Le gouvernement vient d'annoncer une augmentation arbitraire du forfait hospitalier payé par les malades, le portant de 55 à 70 F par jour.
Pour la droite, réduire la fracture sociale c'est prendre 2100 F par mois aux gens que leur maladie ou leur fragilité oblige à rester à l'hôpital.
Cette mesure «assommoir» illustre l'incohérence du gouvernement et le décalage entre promesses et actes :
- Sur la forme, la hausse du forfait décidée en catimini et sans concertation, torpille le débat sur la protection sociale qui vient de s'engager avec les forums régionaux et devrait se poursuivre au Parlement à la mi-novembre.
- Sur le fond, cette mesure «inique» aggrave la fracture sociale et les inégalités d'accès aux soins. La hausse de près de 30 % du forfait journalier frappe de plein fouet les plus malades et les plus démunis qui n'ont pas les moyens de cotiser à une mutuelle (17 % de la population n'a pas de couverture sociale complémentaire).
- Cette mesure de colmatage ne réduit pas les dépenses mais les reportent simplement sur les mutuelles ou les assurances privées, pour ceux qui peuvent y avoir accès. Si les mutuelles acceptent de prendre en charge les 15 F supplémentaires, elles seront obligées d'augmenter leurs cotisations.
Si elles décident de ne pas le prendre en charge, la hausse du forfait restera à la charge directe des malades.
- En aucun cas, la hausse du forfait ne peut financer une politique de santé publique (sida, toxicomanie) contrairement à ce que prétend le gouvernement. Elle vient simplement atténuer les charges des assurances-maladie en les transférant sur les malades et les mutuelles.
Rappel : le forfait hospitalier a été augmenté de 50 à 55 F en août 93 par Simone Veil, alors ministre des Affaires sociales (cette hausse s'était accompagnée d'une baisse de 5 points du remboursement d'assurance-maladie).

> **« L'État se défausse sur les collectivités locales par le biais de l'aide sociale, qui devra prendre en charge ce que les malades ne pourront payer. Les grandes villes, déjà très chargées, en subiront lourdement les conséquences. »**
> J.M. Ayrault
> maire de Nantes

considéré quasiment comme un improductif protégé par son statut au niveau de l'emploi, bénéficiant d'un système de retraite avantageux et peu disposé à accepter un assouplissement de ses conditions de travail. On est en train de créer une nouvelle fracture sociale entre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé. Diviser pour mieux régner, telle est la stratégie du gouvernement pour imposer aux fonctionnaires un recul de leur condition.

Le gouvernement devra donc donner des assurances en matière d'emplois de salaires, de pensions. Il devra rassurer les usagers des services publics en réseaux (électricité, gaz, téléphone) menacés de privatisation sous prétexte d'application des accords européens. Prétexte qui amène certains députés RPR, hostiles à la construction européenne, à se poser en défenseur des services publics.

Dans ce domaine, le gouvernement d'Alain Juppé serait bien venu de défendre auprès de nos partenaires de l'Union européenne, l'originalité des services publics français. Jean-Louis Bianco, ministre socialiste du gouvernement Bérégovoy, avait proposé la rédaction d'une charte européenne des services publics.

L'idée pourrait être reprise et défendue aujourd'hui. Les usagers des services publics français ainsi que les fonctionnaires eux-mêmes, y verraient l'expression d'une volonté politique de reconnaissance de la fonction publique qui n'existe pas à ce jour.

Bernard Derosier

3 QUESTIONS — DIDIER MIGAUD, DÉPUTÉ DE L'ISÈRE

Comment s'est déroulée cette discussion sur le budget à l'Assemblée, dans quelle ambiance ?

Plus longue que prévu, la discussion s'est prolongée jusqu'au samedi soir. Il y a eu beaucoup d'amendements à la fois de la majorité et de l'opposition. L'opposition qui, a priori, devait en être assez absente puisque l'on parlait beaucoup d'un débat interne à la majorité, s'est montrée en fait très présente. Il y a eu des amendements de la majorité dont la motivation était soit existentielle, soit purement médiatique, soit les deux à la fois.

Quand je dis existentielle, je parle de l'amendement Sarkozy sur l'assurance vie où l'on nous a organisé une séance de théâtre pour ensuite capituler en rase campagne. L'amendement «illusionniste» de J.P. Thomas est, lui, à visée purement médiatique. Une injonction bête et méchante : il faut réaliser globalement 2 milliards d'économie ! Sans qu'à cette étape on puisse savoir sur quoi, ni comment. M. Thomas entend-il faire peser cette réduction uniforme de 2 % sur le budget de l'Aménagement du territoire, par exemple, qui diminue déjà de plus de 15 % ? En tout état de cause, ce n'est pas là un amendement propre à revaloriser le rôle du Parlement !

Que pouvez-vous dire de ces premières mesures adoptées en première lecture ?

Ce qui est saisissant, c'est le contraste entre les mesures. On demande un effort mais on le répartit d'une manière très injuste. Et que dire de l'indécence avec laquelle ils épargnent les plus favorisés, voire en leur donnant des avantages supplémentaires ! La suppression de toute imposition sur les transmissions d'entreprises jusqu'à hauteur de 10 milliards de centimes est une véritable provocation quand c'est par dizaines de milliards qu'on frappe la plus grande majorité de nos concitoyens !

La majorité est-elle homogène ?

Il y a un décalage entre les propos de couloirs et les votes qui se sont exprimés. Si l'on discute avec des députés, presque un sur deux va être d'accord avec nous sur le fait que le budget n'est pas bon.

D'autre part, il est important de rappeler que Juppé, lui-même, a estimé l'héritage Balladur à 371 milliards. Alors qu'ils nous assuraient que le déficit était en train de se réduire, Balladur et son gouvernement l'ont de fait augmenté par rapport au nôtre. Et, par dessus le marché, il ont «bénéficié» des 100 milliards de recettes issues des privatisations. Une aggravation du déficit de 30 milliards en deux ans. Les chiffres sont têtus.

Propos recueillis par M. Bartholomeus

Le vote des recettes en première lecture à l'Assemblée nationale

Ce débat fut l'occasion d'étaler au grand jour les divisions et les rancœurs. Avec l'objectif affiché de réduire les déficits abyssaux hérités du précédent gouvernement.
Le député Sarkozy, se faisant le défenseur du petit épargnant et de l'équilibre budgétaire, oublia qu'il fut pendant deux ans le ministre du Budget qui laissa un déficit budgétaire de 350 Mds de F en 1995 et 120 Mds de déficit social.
Plusieurs amendements furent acceptés par le gouvernement. En particulier celui qui met fin à l'avantage dont bénéficiaient les concubins par rapport aux couples mariés ayant plusieurs enfants à charge. Il rapportera 1,3 milliard de F au budget 1996.
Il en est de même de l'amendement sur l'extension de la réduction des droits de transmission des entreprises particulièrement choquant. S'est ajouté un amendement instituant une contribution exceptionnelle de 900 millions de F sur les organismes gestionnaires du congé individuel de formation.
Dans ce contexte, les députés socialistes ont défendu de nombreux amendements visant à faire partager l'effort demandé et à limiter l'impact des coupes aveugles perpétrées par les amis d'Alain Madelin.
Le groupe socialiste a ainsi demandé l'élargissement de l'assiette de l'ISF au capital des entreprises au-delà de 25 millions, la limitation de l'exonération des droits de succession des entreprises à 5 millions de francs par part, la suppression de la taxation sur les produits financiers des HLM et des contributions de 900 millions de francs demandés aux organismes collecteurs du 1 % logement.
Concernant l'impôt sur le revenu, les socialistes ont souhaité l'augmentation de 56,8 % à 60 % du taux de la dernière tranche et la limitation aux plus hautes tranches d'imposition de la suppression des abattements fiscaux supplémentaires spécifiques à certaines professions.
Cette partie "recettes" de la loi de finances révèle une politique de rigueur engagée par le président Chirac que n'aurait pas osé préconiser le candidat Balladur.

Stéphane Le Foll

TRANSPORTS

Le gouvernement fait fausse route

Les crédits de paiement pour l'année 1996 sont sensiblement équivalents à ceux prévus par le budget 1995 mais les autorisations de programme, qui correspondent aux investissements futurs que l'Etat s'engage à réaliser, sont elles, en chute de 10 %, ce qui augure mal de l'avenir d'une véritable politique des transports.

Le problème le plus sensible en matière de transports est en premier lieu celui de la SNCF. Or c'est un véritable flou artistique qui règne en ce moment au ministère des Transports, notamment en ce qui concerne le futur contrat de Plan - Etat/SNCF. Selon la CGT, on ne peut exclure la suppression de 6 000 kilomètres de lignes de voyageurs et de 30 000 emplois.

Par ailleurs, en opérant une réécriture du cahier des charges de la SNCF, le conseil d'administration vise à ouvrir les portes à une déréglementation généralisée du transport ferroviaire. Dès lors, selon les syndicats, "les discussions sur le contrat de Plan seraient alors une coquille vide et seraient ainsi créées les conditions pour dépecer l'entreprise nationale selon des scénarios étudiés en catimini." La SNCF se trouverait après ces modifications reléguée à un rôle de prestataires de services internationaux, nationaux ou régionaux, dont chacun pourrait être conventionné avec les autorités locales. Ainsi le maintien ou la suppression d'une ligne ferroviaire sera conditionné au bon vouloir de décideurs politiques et le droit au transport pour tous réduit à sa plus simple expression.

La qualité du service public ainsi que le désenclavement de certaines zones rurales assurées par la SNCF risquent donc fortement d'être compromis à l'avenir.

Pour les routes, alors que le ministère des Transports affirme proposer un budget des routes en forte hausse, les professionnels, notamment la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), estiment que les crédits sont en baisse et compromettent la réalisation du programme autoroutier. A titre d'exemple, la taxe sur les concessionnaires d'autoroutes va doubler, passant de 2 à 4 centimes par kilomètre parcouru. La plupart des sociétés d'autoroutes vont devoir renégocier les contrats de Plan signés avec l'Etat pour faire face au doublement de la taxe. Avec la hausse du prix du carburant, elles auront des difficultés à augmenter leur tarif de péage. Elles vont donc s'endetter davantage, l'équilibre des concessions risque d'être bouleversé et va retarder notamment la réalisation du programme autoroutier. On le voit, en matière de transports, le gouvernement semble se tromper de voie.

Frédéric Depétris

Fonds Parti Socialiste

SUISSE

Le PSS en tête

Le Parti socialiste suisse, sous la direction de Peter Bodenmann, capitalise son renouvellement (50 % de candidatures) et la clarté de ses positions sociales et européennes, en redevenant le premier parti suisse et l'expression politique des nouvelles couches urbaines de la société helvétique.

Ce résultat contraint le Parti radical-démocratique et le Parti démocrate chrétien à clarifier leurs positions, notamment sur la question européenne.

En outre, le quatrième partenaire du gouvernement, l'Union démocratique du centre, autre vainqueur de ce scrutin en Suisse alémanique, désormais clairement sous la coupe de Blocher, le démagogue anti-européen zurichois, va être mis en difficulté lors des négociations de la plateforme gouvernementale qui vont s'ouvrir cet automne.

Marc Osouf

NATIONS UNIES

50 ans après : réinventer

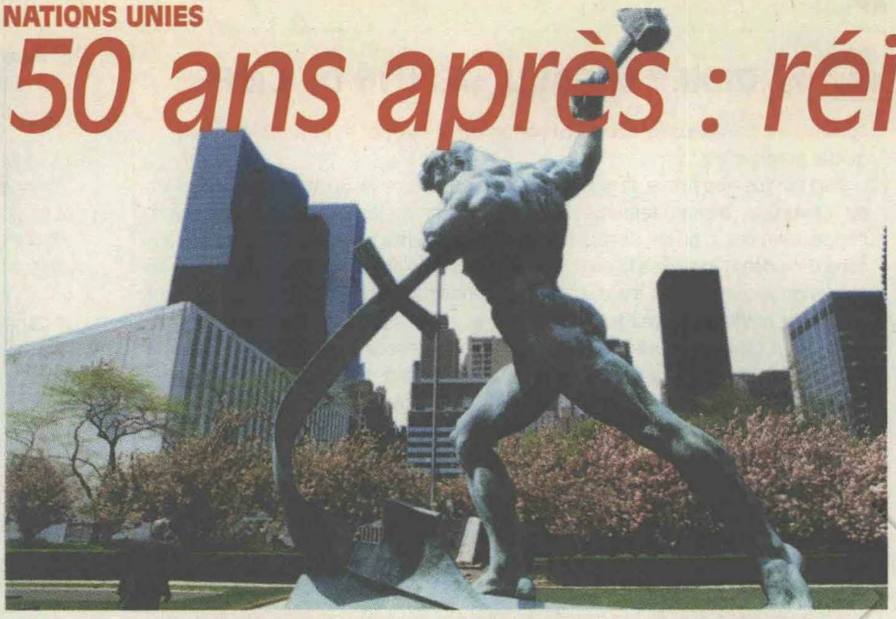

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les Alliés ont créé l'ONU pour se donner les moyens d'une action collective afin d'assurer le maintien de la paix et le respect des droits de l'homme. Ces objectifs sont plus que jamais prioritaires.

Un demi-siècle plus tard, le scepticisme apparaît de plus en plus grand quant à l'utilité et l'efficacité de cette institution, traitée en son temps de "machin" par le général De Gaulle. Elle a, de fait, été en grande partie paralysée par la guerre froide et l'affrontement entre les membres permanents du Conseil de sécurité disposant d'un droit de veto. En 1990, l'effondrement du bloc dit de l'Est a fait naître l'illusion d'un nouvel ordre international facile à construire. Depuis, les nombreuses interventions de l'ONU ont connu des fortunes diverses et les critiques furent nombreuses sur la manière dont elles ont été conduites. Ces événements ont, en fait, démontré tout à la fois la nécessité impérieuse d'une organisation telle que l'ONU et qu'en soient modifiées les modalités de fonctionnement. Pour le 3e millénaire, il nous faut réinventer l'ONU car le monde a grandement changé depuis un demi-siècle.

Du fait du processus de la décolonisation, qui vient de s'achever avec la disparition de l'URSS, la petite cinquantaine d'États membres de l'origine a été multipliée par quatre à ce jour. Les 15 membres du Conseil de sécurité ne sont plus assez représentatifs de pays de plus en plus divers. En outre, en sont absents deux puissances économiques clés : l'Allemagne et le Japon, les vaincus d'hier. Leur présence au sein du Conseil s'impose d'autant plus que la mondialisation croissante de l'économie invite, plus que jamais, à ne pas séparer les questions politiques et économiques. Il n'est pas sain que ces dernières soient essentiellement du ressort du FMI et de la Banque mondiale aux visions trop étroitement financières et économistes.

Réformer, réinventer l'ONU n'est certes pas facile et les discussions seront longues et difficiles, raison de plus pour les entreprendre sans attendre. Encore faut-il que nos dirigeants aient la nécessaire volonté politique de les mener à bien sur les cinq domaines où elles doivent se dérouler :

QUÉBEC

Indépendance ou autonomie ?

Le Québec va une nouvelle fois se prononcer par référendum sur son devenir, lundi 30 octobre. Après l'échec de celui de 1980 qui avait vu la victoire des loyalistes, cette tentative ne semble pas passionner l'opinion internationale, pourtant... c'est peut-être la bonne. Les sondages donnent les partisans de l'indépendance au coude à coude avec les loyalistes. Pourquoi ?

Le sentiment nationaliste est né au Québec longtemps avant la redécouverte de ce peuple francophone d'Amérique du nord. Séparés depuis des siècles de la France, marginaux dans leur pays et sur le continent, les Québécois se sont construits une histoire, un modèle social, une identité particulière. Ni Français, ni Anglais, ils sont Américains et Québécois. Les enjeux du référendum dépassent d'ailleurs le problème de l'indépendance ou plutôt de la souveraineté.

La vie politique du Québec est centrée autour de ce problème depuis plus de vingt ans et, paradoxalement, l'enjeu majeur de ce scrutin est autre : il s'agit pour les Québécois de choisir entre un modèle politique de type social-démocrate, défendu par l'aile gauche des «souverainistes» (Parti québécois, Bloc québécois et Nouvelle alliance démocratique) et un modèle libéral classique du type anglo-saxon, défendu par les loyalistes, le gouvernement fédéral et les provinces de l'Ouest du Canada.

-Qu'arrivera t-il après le 30 octobre ? Contrairement à la lutte menée dans les années 60 et 70 pour un choix clair entre l'indépendance et l'appartenance à la Confédération canadienne, ce référendum propose un nouvel accord de partenariat entre un Québec souverain et le Canada. Pariant sur l'intelligence des peuples et s'inspirant de l'exemple européen, les Québécois souhaitent créer un nouvel espace de coopération et de dialogue. Si le oui l'emporte, il n'y aura pas de rupture brutale avec le Canada. Si c'est le non , un nouvel accord devra être trouvé qui donnera au Québec sa place dans la Confédération canadienne.

Les grands vainqueurs de la campagne seront les sociaux-démocrates, notamment Lucien Bouchard, chef du Bloc québécois, principal intervenant. Les thèmes sociaux qu'il développe sont ceux que nous défendons, les Québécois y sont plus que sensibilisés, leur province étant celle qui a fait le plus dans ce domaine dans toute l'Amérique du nord. Que ce soit en matière de droit des femmes ou d'aide sociale, le Québec pourrait nous en apprendre sur les méthodes et sur la philosophie de la politique menée. Bien sûr, nous n'avons pas à nous prononcer et les protagonistes des deux bords ne souhaitent pas que les Français interviennent dans ce débat. Quoiqu'il arrive, il sera pourtant intéressant de suivre une situation riche d'enseignements pour nous et pour la communauté internationale.



Frédéric Vallier

l'ONU

■ **JURIDIQUE** : modifier la Charte de telle sorte que soit possible des interventions à l'intérieur des États dans des cas tel que celui du Rwanda.

■ **INSTITUTIONNEL** : élargir la composition en membres permanents du Conseil de sécurité à l'Allemagne, au Japon et à un représentant de chaque grande aire géo-culturelle de la planète.

■ **MILITAIRE** : création de forces disponibles en permanence pour l'ONU, que les pays s'engageraient à fournir sur simple demande dans un délai et dans une composition prédéterminés.

■ **FINANCIER** : créer des ressources propres à l'ONU qui pourraient provenir d'un impôt mondial de faible taux sur les mouvements de capitaux, afin d'éviter l'existence d'arriérés de paiement, tel celui actuel des Etats-Unis.

■ **ÉCONOMIQUE** : renforcer l'action économique de l'ONU, via ses organismes spécialisés tels que le PNUD, l'ONUDI, la FAO, l'UNESCO, etc., qui jouent un rôle important pour l'aide au développement, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA).

Michel Vernières

CÔTE D'IVOIRE

Présidentielle sans signification

Henri Konan Bédié est sorti vainqueur de l'élection présidentielle avec 96,44 % des suffrages exprimés. Francis Wodié, unique candidat face au président sortant a obtenu 3,56 %. La participation a été de 56 %.

L'échec des négociations entre pouvoir et opposition a conduit le pays, le 22 octobre, à une élection présidentielle sans signification politique, boycottée par le Front républicain.

Les autorités ivoiriennes portent une lourde responsabilité dans le déroulement de cette stratégie d'affrontement.

On ne peut que déplorer l'attitude du gouvernement français qui, malgré les dénégations du ministre de la Coopération, soutient le régime en place et cautionne un processus électoral mis en œuvre par une loi, à bien des égards, injuste.

Le rétablissement d'un climat de paix passe par la prise en compte des revendications des forces démocratiques, permettant que s'organisent des consultations législatives et municipales transparentes et démocratiques.

Guy Labertit

APPLICATION DES DROITS DES FEMMES

Pour une citoyenneté vraiment partagée

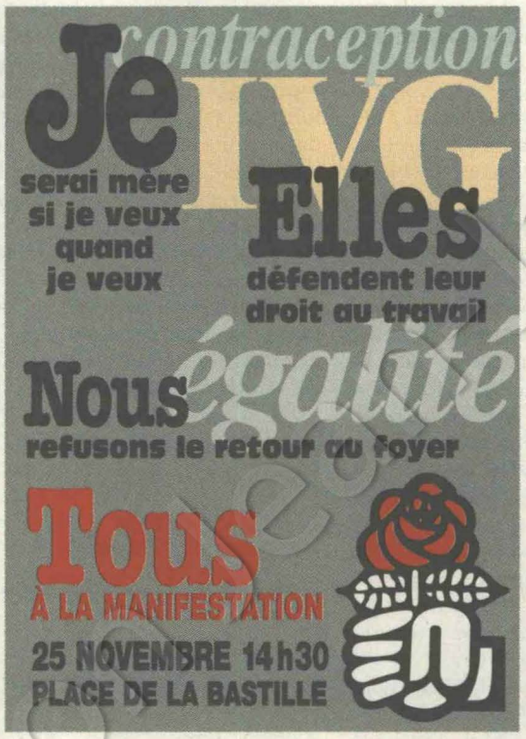

Des dizaines d'années de lutte, des lois remarquables (Veil, Roudy, Neiertz), la volonté des socialistes ont mis en œuvre des droits pour les femmes. Avec la droite revenue au pouvoir, nous risquons bien de retourner à une forme d'ordre moral traditionnel et rétrograde. Le respect des droits est un principe républicain intangible. Nous devons veiller à préserver ces droits acquis.

Aujourd'hui, les intégristes catholiques arguent d'un "complot judéo-maçonnique" pour dénoncer la "déchristianisation" de la France. Fidèles du Pape -qui soutient leurs actions-, ils agissent dans les hôpitaux, les centres d'orthogénie, sous forme de commandos de "sauvetage" qui terrorisent et culpabilisent les femmes qui viennent avorter, et entravent le travail rendant la vie impossible aux personnels hospitaliers.

Leur propagande s'attaque également aux jeunes, à la sortie des écoles, des lycées et des facultés. Leur collusion avec le Front national n'est un secret pour personne. Des députés de droite ont déjà tenté, en juin dernier, d'étendre le bénéfice de la loi d'amnistie aux commandos anti-IVG.

Aujourd'hui, 72 % des Français pensent que les actions de ces groupes doivent être sanctionnées. Mais ne peut-on craindre une radicalisation de ce mouvement et une dérive, comme c'est le cas aux Etats-Unis où l'on tue des médecins qui pratiquent des avortements ? Jusqu'où pourra aller la résistance des personnels hospitaliers des centres d'orthogénie déjà soumis à une pression forte et à un statut professionnel dévalorisé ?

Tout aussi significative est la politique familiale du gouvernement, qui illustre bien la volonté de renouer avec des modèles familiaux traditionnels. Sous prétexte de s'apitoyer sur la double journée des femmes, il instille une forme de culpabilisation à leur égard, en soulignant le rôle indispensable de la mère pour l'équilibre des enfants. Le gouvernement cherche ainsi à inciter les femmes, en ces périodes de chômage, à quitter le marché du travail pour retourner au foyer et à une fonction éducatrice. Il vante tour à tour les avantages d'une allocation parentale qui s'apparente beaucoup à un salaire maternel et les mérites du travail à temps partiel plus ou moins contraint.

> **"Faire évoluer les droits, c'est faire évoluer la société tout entière"**

Dans ses "Propositions pour la France" au cours de la campagne présidentielle, Lionel Jospin avait analysé en profondeur la question de la place des femmes dans notre société. Partant des évolutions importantes qui avaient eu lieu, il constatait toutefois que l'organisation, les structures, les comportements, les conséquences de ces mutations en France, n'avaient pas été totalement intégrés. En dehors du mouvement d'ensemble de notre pays vers plus d'égalité, des mesures spécifiques pour les femmes sont encore jugées nécessaires. A son arrivée au pouvoir, la droite met en place un observatoire de la parité hommes-femmes. Si cela n'est pas forcément une mauvaise idée, cette initiative témoigne toutefois du peu d'empressement du gouvernement à prendre des mesures pour assurer l'égalité hommes-femmes. Il y a fort à parier que cet observatoire constatera des évidences malheureusement trop connues : inégalités hommes-femmes dans le travail et la rémunération, précarisation des femmes, violences dont elles sont victimes et sous-représentation politique. Il n'est pas non plus indifférent de souligner qu'il sera présidé par un homme -Alain Juppé- qui, par ailleurs, ne recule pas devant le cumul des fonctions et des mandats de Premier ministre, maire, président d'un parti politique...

L'urgence n'est bien évidemment pas dans la création d'un observatoire, mais dans la mise en œuvre de réformes pour instaurer l'égalité hommes-femmes, et dans l'application stricte des lois garantissant les droits. Le développement d'un ambitieux programme de logements sociaux, la multiplication des lieux et des modes de garde des enfants, la réduction généralisée du temps de travail, un effort soutenu pour la formation professionnelle des femmes, leur juste représentation dans les instances politiques feraient plus pour l'évolution de notre société que les gadgets gouvernementaux.

Sylvie Guillaume
Secrétaire nationale aux droits des Femmes

Des acquis à défendre

- égalité professionnelle
- interruption volontaire de grossesse et son remboursement
- publicité pour les contraceptifs
- droits professionnels
- délit d'entrave à l'IVG
- dépénalisation de l'auto-avortement
- sanctions contre le harcèlement sexuel

Revaloriser le

MODÈLE AMÉRICAIN : ATTENTION DANGER

Longtemps modèle de la société qui a préféré l'emploi aux salaires, les Etats-Unis sont-ils en passent de se vivre comme un contre-exemple ?



Depuis le début de l'été la question est dans tous les journaux d'Outre-Atlantique. La couverture du grand magazine économique "Business Week" de la mi-juillet a donné le ton : "Salaires, ils stagnent quand les profils montent en flèche. Sommes-nous au début de difficultés ?" Le "Chicago Tribune", dans une série de sept articles, parle de "décomposition de la classe moyenne". Les bas salaires américains, vantés hier par tous les organismes internationaux pour avoir permis la création de millions d'emplois, sont aujourd'hui montrés du doigt par les Américains, accusés de ruiner les bases de la société américaine et, demain, de son économie.

Le déclin des salaires ne date pourtant pas d'aujourd'hui. Depuis la fin des années soixante-dix, il est la marque de l'économie américaine. Mais un phénomène nouveau s'est produit, inhabituel, qui provoque l'inquiétude des observateurs et des politiques. Après la récession de 1989-1992, l'économie a retrouvé une forte croissance, connu des gains de productivité supérieurs au passé, réduit son taux de chômage à un niveau historiquement bas, mais pour la première fois, les salaires ont continué de baisser. La flexibilité qui jouait autrefois dans les deux sens, à la baisse en phase récessive, à la hausse pendant la reprise, n'a pas fonctionné. Un stade aurait-il été franchi où la baisse appelle la baisse ?

A cette interrogation sur les dérèglements macroéconomiques qui affectent les Etats-Unis s'ajoute un constat aux conséquences politiques ●●●

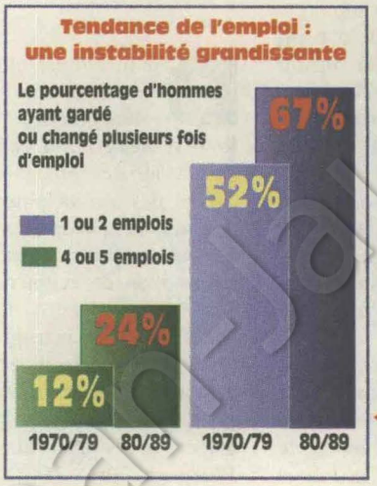

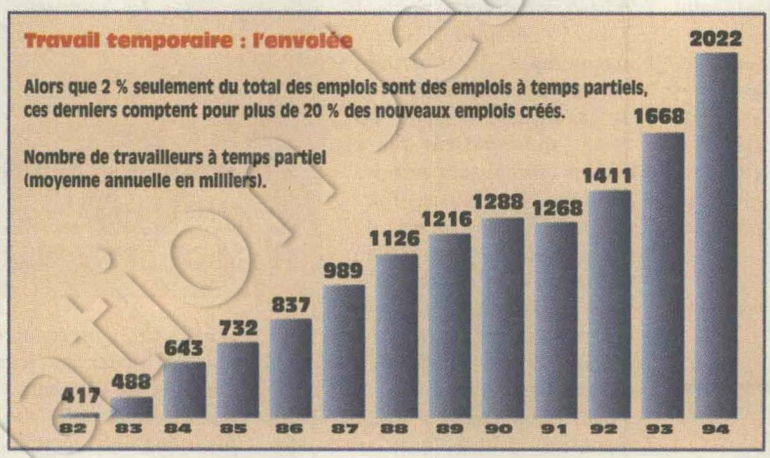

SITUATION DE L'EMPLOI

Malgré un taux de chômage relativement peu élevé (moins de 6%) et une croissance soutenue (plus de 3,5%), le marché du travail américain se caractérise par une instabilité grandissante. Pour rester en activité, les travailleurs américains sont de plus en plus fréquemment contraints de quitter leur emploi initial, voire leur métier ou leur région (Cf graph.).

Par ailleurs, aussi bien les ouvriers que les cadres sont désormais touchés par le temps partiel (Cf graph.).

La principale cause de cette croissance des emplois à temps partiel reste cependant la multiplication des "petits boulots" dans les services (+ de 55 % des emplois à temps partiel).

Les conséquences sont là, dramatiques : le développement d'une classe de "salariés pauvres", c'est-à-dire d'individus titulaires d'un emploi mais dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté. F. D.

Une conférence internationale appelle à une réduction des inégalités sociales et à un relèvement des minima salariaux

A l'initiative d'organisations progressistes américaines et des principales fondations social-démocrates européennes, canadienne et australienne, constituées en réseau international, une conférence internationale pour le progrès s'est tenue aux Etats-Unis à Easton (Maryland) du 15 au 17 octobre. Des représentants de quatorze pays -Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, France, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, Pologne, Hongrie, Brésil, Argentine et Mexique- y ont participé. Dans leurs conclusions, les participants ont appelé à réduire les inégalités de salaire et d'emploi dans les économies nationales à travers le monde.

Tous les participants considèrent que les politiques de libéralisme sauvage ont produit des conséquences négatives, notamment en ce qui concerne le chômage ou/et le sous-emploi dans de nombreuses économies nationales et des effets catastrophiques dans la plupart des pays d'Amérique latine, d'Europe centrale et en Russie. En dépit des promesses d'un meilleur futur, ces politiques ont créé plus d'inégalités, accru la pauvreté et réduit l'efficacité de l'économie. En Russie, en particulier, ces politiques ont engendré de très fortes inégalités salariales, dont la conséquence la plus consternante est la plus forte baisse d'espérance de vie jamais enregistrée dans les pays industrialisés.

Ce groupe de réflexion, qui tenait sa seconde conférence internationale, considère qu'il n'y a pas une cause unique à l'accroissement des inégalités de salaires. Cependant, la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire restrictives, de privatisation et de non-régulation des marchés financiers, et ce que l'on appelle le "libre échange" ont exacerbé les problèmes d'inégalités sur le marché du travail et les difficultés à restructurer l'organisation du travail et l'emploi. Les pays qui ont été les mieux à même de combiner efficacité et solidarité, croissance économique et stabilité des prix ne sont pas ceux qui ont le plus dérégulé, mais ceux qui ont préservé et coordonné de fortes institutions de négociations collectives comme l'Allemagne et l'Australie.

La conférence appelle par conséquent nos pays à :

- consolider ou reconstruire des institutions de négociations collectives,
- étendre la négociation collective (ou toute autre forme de représentation collective) pour introduire de nouvelles formes de flexibilité dans le travail,
- soutenir les propositions en faveur d'un salaire minimum fixé par les gouvernements nationaux,
- faire pression pour un accord international sur les droits des travailleurs et une harmonisation progressive de normes de travail,
- faire campagne contre toutes les formes de commerce basées sur l'exploitation et l'oppression, notamment des femmes et des enfants.

Les membres des institutions organisatrices ont convenu de poursuivre un dialogue permanent sur les dérégulations financières internationales, le temps de travail et les changements dans le travail, le rôle des politiques sociales, les moyens d'accroître les minima salariaux et d'améliorer les conditions de travail, et les politiques alternatives en faveur des économies en développement et en transition, comme celles d'Europe centrale et de la Russie.

Cette conférence était soutenue par les organisations suivantes : Center for Policy alternatives, Economic Policy Institute et Institute for Women's Policy Research pour les Etats-Unis, Evatt Foundation (Australie), Fondation Jean Jaurès (France), Fondation Friedrich Ebert (Allemagne), Fabian Society et Unison (Grande-Bretagne).

Fondation Jean Jaurès

s bas salaires

Croissance annuelle du revenu familial américain

1947 - 67	2,8 %
1967 - 73	2,6 %
1973 - 79	0,6 %
1979 - 89	0,4 %
1989 - 93	-1,8 %

REVENUS DES MÉNAGES

La chute des revenus apparaît d'autant plus forte et préoccupante que c'est la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale que le revenu moyen des ménages décroît (Cf graph.). Or sur la même période les profits ont atteint des sommets puisque leurs taux de croissance de 1989 à 1993 a été de plus de 5 %. Les conséquences pour les Etats-Unis sont multiples :

■ Cette baisse du revenu moyen masque un accroissement sans précédent des inégalités. Les 3 % les plus riches de la population perçoivent plus de 22 % du revenu national.

■ Elle engendre une fragilisation de la classe moyenne qui, menacée par l'instabilité de l'emploi, voit sa situation notamment financière se détériorer, avec des conséquences politiques que l'on peut imaginer (radicalisations de mouvements anti-démocratiques...).

■ Elle traduit un choix délibéré de politique économique : faire baisser le taux de chômage en abaissant le coût du travail, c'est-à-dire faire baisser le chômage au détriment du niveau de vie et de la qualité des emplois proposés.

F. D.

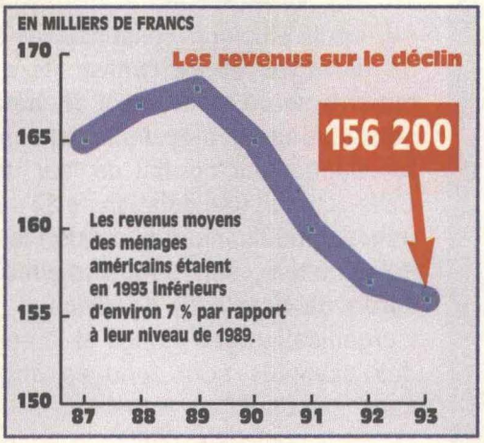

●●●

considérables. Pour la première fois dans l'histoire du pays, c'est-à-dire depuis deux siècles, la génération d'aujourd'hui vit plus mal que la précédente et ne profite que partiellement de ses acquis. Malgré une meilleure formation, il lui faut partir de plus bas et peut-être ne rattrapera-t-elle jamais son niveau de vie. C'est peu dire que cela provoque un choc profond. Il serait plus exact de parler de traumatisme. La majorité républicaine élue au Congrès en est la conséquence directe.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Entre 1989 et 1993, le salaire médian a reculé de 7 %. Seuls les 5 % les mieux payés ont vu leur position s'améliorer, tandis qu'elle se dégradait pour plus de 80 % des salariés. Parmi ceux-ci, les plus touchés ne sont pas les plus pauvres, les Noirs, ni les femmes. Ce sont les hommes, blancs, qualifiés. Les ouvriers qualifiés, qui constituaient le cœur de la classe ouvrière américaine, gagnaient 7,5 % de moins en 1993 qu'en 1973 et pour maintenir leur niveau de vie devaient accomplir des horaires plus longs.

Les jeunes qui entrent pour la première fois sur le marché du travail sont les plus durement touchés. En 1993, le salaire d'entrée se situait à 30 % en dessous du niveau de 1979 pour les bacheliers hommes et à moins 18 % pour les femmes ; celui des jeunes sortis des collèges à moins 8 % pour les garçons. Seules les filles non diplômées connaissent un léger gain de 4 %. Les écarts entre hommes et femmes, entre Blancs et Noirs, contre lesquels les démocrates ont longtemps combattu, sont en train de se réduire, mais pas de la façon qu'ils envisageaient : non par une hausse des plus bas salaires mais, au contraire, par un recul massif des salaires des

●●●

ouvriers blancs les mieux qualifiés. Du coup, c'est toute la structure sociale américaine qui en est ébranlée.

La victoire sans précédent des républicains, majoritaires désormais dans les deux Chambres, n'en est que plus paradoxale. Ceux-ci ont recueilli le vote des "petits-Blancs" qui payent de leur niveau de vie douze ans de politique républicaine enrôlée sous la bannière de la "révolution conservatrice" de Reagan. Mais les républicains ont su faire oublier leur écrasante responsabilité et trouver les mots qui flattent l'orgueil de ces "petits-Blancs" en faisant des programmes en faveur des minorités la cause de leurs maux. Les républicains s'apprêtent à les couper. Plusieurs États ont déjà remis en cause les programmes de promotion des femmes et le Congrès a voté le démantèlement progressif de l'aide médicale aux personnes âgées.

Mais cette fuite en avant n'est-elle pas dangereuse ? En privilégiant les effets microéconomiques, les théoriciens de l'offre ont négligé les conséquences macroéconomiques de la baisse des salaires. Ils ont cru que la baisse des salaires se cantonnerait aux seuls bas salaires et sous-estimé l'effet de contagion sur l'ensemble de la hiérarchie salariale.

Énorme perte de pouvoir d'achat

Aujourd'hui, ils se demandent en quoi la baisse du salaire de l'ouvrier qualifié contribue à créer des emplois de service payés au salaire minimum. Le coût pour créer ces emplois se révèle exorbitant : cinq fois le coût du salaire minimum. Ils constatent que la perte de pouvoir d'achat est considérable et ne compense pas les revenus générés par des emplois nouveaux peu payés.

suite page 10

LA DÉCLARATION DES 101

101 économistes américains, dont trois prix Nobel, se prononcent pour une revalorisation du salaire minimum

En tant qu'économistes, concernés par l'érosion du pouvoir d'achat des ménages dépendant des gains de travailleurs à bas salaires, nous pensons que le salaire minimum fédéral doit être revalorisé. Les motifs qui justifient cette conclusion sont les suivants :

■ En valeur réelle (c'est-à-dire déduction faite de l'inflation), le salaire minimum est à son second niveau le plus bas depuis 1955. Son pouvoir d'achat est 26% en dessous du niveau moyen des années soixante-dix.

■ Depuis le début des années soixante-dix, les fruits de la croissance économique ont été inégalement répartis entre les travailleurs. La revalorisation du salaire minimum contribuerait à réduire cet écart. Les effets positifs ne toucheraient pas uniquement les ménages à faibles revenus, mais les travailleurs à bas salaires sont également nombreux parmi les ménages pauvres comme à revenus moyens.

■ Dans la fixation de la valeur du salaire minimum, ses effets négatifs potentiels doivent évidemment être pris en compte. Toutefois, d'un autre côté, le résultat d'études économiques récentes sur l'impact d'un accroissement des salaires minimums fédéral et des Etats à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix suggère que les conséquences sur l'emploi sont négligeables ou faibles. Les études sur la relation entre salaire minimum et inflation montre, par ailleurs, qu'un minimum salarial plus élevé aurait un effet négligeable sur les prix.

■ La plupart des politiques destinées à relever les revenus des travailleurs à bas salaires ont à la fois des aspects positifs et négatifs. Un excès d'attention portée à un seul aspect ne peut que créer des effets pervers. Le salaire minimum doit s'inscrire dans une politique d'ensemble destinée à améliorer la situation des travailleurs à bas salaires. Son principal avantage vient de ce qu'il incite à rechercher une meilleure productivité du travail et que sa mise en œuvre est simple. Pour ces raisons, mais aussi à cause de son niveau exceptionnellement faible aujourd'hui, il convient d'apporter une plus grande attention au salaire minimum dans la formation des revenus des travailleurs à bas salaires.

Nous pensons que le salaire minimum fédéral doit être revalorisé sans mettre en péril, de façon significative, la possibilité de création de nouveaux emplois. Une revalorisation du salaire minimum apporterait un nécessaire coup de pouce aux revenus de nombreux ménages à faibles et moyens.

Cette déclaration est notamment signée par K. Arrow, L. Klein, J. Tobin, prix Nobel d'économie, M. Abramovitz, R. Eisner, J. Galbraith, W. Vickrey anciens présidents de l'Association américaine d'économie ; ainsi que d'économistes comme O. Blanchard (MIT), R. Haveman (Wisconsin), A. Hirschman (Princeton), R. Marshall (Texas), R. Musgrave (California), M. Piore (MIT).

suite de la page 9

Dans ces conditions la consommation ne peut progresser qu'au prix d'une chute du taux d'épargne qui met en péril l'investissement, et donc l'avenir de l'économie américaine.

La question salariale n'est-elle pas la clé du débat budgétaire ? Moins de salaires c'est à la fois plus de pauvres, donc de dépenses budgétaires, et moins de revenus et de consommation, donc moins de recettes fiscales.

Dans ces conditions comment réduire le déficit budgétaire ?

Le président Clinton est décidé à en faire un thème central de la prochaine campagne présidentielle. Depuis plusieurs mois, il répète que "les Etats-unis ont su créer des millions d'emplois, ils leur faut maintenant créer de bons emplois", c'est-à-dire avec de "bons" salaires. Mais augmenter le salaire minimum constitue-t-il la bonne stratégie ? On peut raisonnablement en douter.

Si un tel relèvement ne se répercutait pas sur la totalité de la grille salariale, le remède serait même pire que le mal. Economiquement, les seuls bas salaires sont insuffisants à redresser le pouvoir d'achat des Américains, mais c'est politiquement que le résultat serait catastrophique : ce relèvement réduirait à nouveau les écarts entre les minorités et les classes moyennes sans améliorer le niveau de vie de ces dernières. Les frustrations des "petits-blancs" américains en seraient renforcées, ce dont seuls les républicains bénéficieraient.

renforcer les syndicats

Le drame, mais est-il seulement américain, c'est que le mouvement syndical est trop affaibli pour être en mesure d'imposer au patronat américain une grande négociation salariale, comme dans les années soixante.

Changer la politique salariale sans paupériser un peu plus la classe moyenne en la rejetant dans les bras de la droite la plus réactionnaire suppose parallèlement de renforcer les organisations syndicales et de redonner corps aux négociations collectives. Y sommes-nous prêts ?

Quelle que soit l'issue de la future présidentielle américaine, un tournant s'amorce aux Etats-Unis sur la question salariale.

La baisse des salaires n'est plus la panacée. Les Français seront-ils, comme à leur habitude, les derniers à s'en apercevoir ? La gauche serait en tout cas bien inspirée d'y prêter la plus grande attention.

André Gauron

Communiqués du Parti socialiste du 25 octobre 1995

Depuis plusieurs semaines, les étudiants en sciences de l'université de Rouen ont entamé un mouvement de grève illimité pour obtenir les moyens indispensables au fonctionnement normal de leur université. Celle-ci reçoit une dotation de 30 millions de francs annuels, alors que selon les normes du ministère, son budget devrait être de l'ordre de 42 millions de francs.

L'organisation des études et la perspective des examens sont rendues impossibles dans les conditions actuelles.

Le Parti socialiste demande au gouvernement d'entendre les étudiants et de donner à l'université de Rouen les moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Le ministère de l'Education nationale ne peut se défausser sur les collectivités locales.

Au-delà du cas de Rouen, et contrairement à ce que déclare le gouvernement, la rentrée universitaire ne se passe pas bien. Elle est empoisonnée par une multitude de problèmes locaux liés à l'insuffisance ou aux restrictions budgétaires.

Les amphithéâtres de première année, voire de second cycle, sont plus surchargés que jamais. De nombreux étudiants sont encore non inscrits en ce mois d'octobre en raison du manque de place. Des universités en arrivent à imposer, en dehors de tout cadre légal, des numerus clausus, ou à supprimer la session d'examen de septembre (Grenoble II) pour faire des économies.

C'est l'avenir de milliers de jeunes qui est en jeu. Le Parti socialiste met en garde le gouvernement contre toute tentative d'esquiver ses responsabilités en cette rentrée, sous couvert de l'annonce d'une vague consultation ultérieure.

Face à de telles urgences, chercher à gagner du temps n'est pas acceptable. Le Parti socialiste apporte son soutien aux étudiants et au monde universitaire qui défendent le droit aux études, et combattra tout abandon de l'effort en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Harlem Désir, Secrétaire national chargé des relations avec le mouvement social

Pour la deuxième fois en 15 jours, la SNCF est touchée par un mouvement de grève. Ce nouveau mouvement des agents, au moment où se tient le conseil d'administration de la compagnie, a été déclenché par la mise à l'ordre du jour d'une modification du cahier des charges de l'entreprise publique sans que n'ait été engagé avec les personnels et leurs organisations syndicales un débat sur le nouveau contrat de Plan 1995-2000.

Le Parti socialiste tient à réaffirmer que le chemin de fer doit être un réseau national. Il doit assurer la cohésion du territoire. Le contrat de Plan en préparation entre l'Etat et la SNCF doit apporter aux régions, aux usagers et aux salariés de la compagnie des réponses claires sur le maintien des lignes et des gares aujourd'hui menacées.

Le Parti socialiste demande au gouvernement de créer les conditions du rétablissement du dialogue social dans l'entreprise, pour lui permettre de faire face aux graves difficultés qu'elle rencontre dans la concertation avec le personnel, les usagers et les élus. Il demande que soit garanti le maintien d'un véritable service public ferroviaire en France.

Jean Louis Cottigny, Secrétaire national chargé des entreprises
Harlem Désir, Secrétaire national chargé des relations avec le mouvement social

Communiqué du Mouvement des jeunes socialistes

REFUSONS LE RACISME ORDINAIRE !

Le Mouvement des jeunes socialistes s'inquiète au plus haut point de la recrudescence des actes racistes et des signes d'intolérance à l'heure actuelle en France. Un racisme ordinaire avec son lot d'incitations à la haine et à la xénophobie est en train de s'installer insidieusement dans notre société sans que plus personne ne réagisse.

L'exploitation politique, par certains, des événements liés au terrorisme, ces dernières semaines, visant à jouer sur la crainte des attentats pour jeter la suspicion sur l'ensemble de la population d'origine étrangère ne fait qu'accentuer cette dérive extrêmement dangereuse et inquiétante.

Ce racisme ordinaire n'hésite plus à s'afficher ouvertement. Le week-end dernier à Roubaix, deux couples ont refusé de voir leur mariage célébré par une adjointe au maire de la ville, Zohar Zarouri, en raison de son nom "à consonance étrangère". Ce genre d'attitude est proprement inacceptable dans un Etat de droit.

Le MJS souhaite que des suites judiciaires soient données à cette affaire et que ce type de discriminations raciales soient officiellement jugées et condamnées, comme la loi le prévoit.

25 octobre 1995

Le jugement inique de Sylvia

(...) S'agissant des femmes, pourquoi ne pas regarder dans notre arrière-cour, qui n'est déjà plus notre arrière-cour mais la vitrine de notre pays depuis que le Parlement a voté la loi de février 1995 portant notamment sur l'aide au séjour des étrangers en situation irrégulière (cinq mille francs d'amende et lourdes peines de prison ferme). Que diriez-vous de vous pencher maintenant sur le cas de Sylvia Bruez, condamnée le jeudi 12 octobre 1995 par la 18e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre à trois mois de prison avec sursis pour avoir, par deux fois, tenté d'épouser le plus légalement du monde son fiancé congolais en situation irrégulière en France. Elle a fait appel, les socialistes pourraient peut-être l'accompagner. L'opinion a récemment accompagné avec succès la révision du procès Touvier qui a abouti à sa condamnation parce que la morale nationale était bafouée par le premier verdict. Il s'agit moins d'exercer une pression sur les juges que de rendre clair aux Français le sens de la législation que la majorité actuelle produit, les principes de vie sociale que cette législation institue pour le pays. Naguère, on apprenait dès l'école à communier dans une unanime dénonciation de la condition des Noirs américains. Cela ne nous coûtait pas cher, pas plus cher que la belle et tardive mobilisation en faveur de Sarah, la Philippine des EAU. Il est temps que ces pays-là se civilisent un peu. Mais pour Sylvia, notre voisine, nous-mêmes, dans notre pays, que sommes-nous prêts à faire ? Il est urgent de faire connaître et d'expliquer le jugement inique de Nanterre -où Sylvia est accusée de rien moins que d'attenter à la démocratie- et de réagir contre la pourriture insidieuse des principes fondamentaux de l'identité nationale. (...) C'est à Nanterre que ça se passe : pendant que nous regardons au loin, on n'a même plus le droit de se marier ici !

Lucile Bourquelot
75-Paris

De qui se moque-t-on ?

Non, décidément, nous n'avons rien à attendre mais beaucoup à craindre d'un gouvernement de droite qui applique insidieusement une politique de destruction programmée du service public. Qu'on en juge au travers des prévisions budgétaires concernant l'Education nationale et le fameux "Nouveau contrat pour l'école" : pour 1996, la loi de programmation n'est pas respectée. Cette loi prévoyait en mesures nouvelles, 1 149 millions de crédits et 2 716 postes. Résultats ? 258 millions et 1 185 emplois. De qui se moque-t-on ? Par contre, convictions obligent, M. Bayrou n'oublie pas l'enseignement privé avec 1,34 milliard de francs de progression. Aucune création d'emploi pour le 1er degré, très peu dans le secondaire et des heures supplémentaires à nouveau en augmentation. Au moment où la droite parle tant de "réduire la fracture sociale", ne devrait-elle pas donner les moyens au service public de contribuer à l'effort de créations d'emplois ? A l'évidence, mais cela ne nous étonnera point, l'Education nationale ne constitue toujours pas une priorité pour la droite. Il appartient au Parti socialiste, qui a tant fait pour l'école publique et laïque, de démonter les artifices employés par le gouvernement Juppé et d'exiger le rétablissement de la priorité à l'Education nationale, fondement de notre République.

Yannick Trigance
93-Epinay-sur-Seine

Lettre aux maires

"Je m'adresse à vous pour voir inscrit à votre prochaine réunion du conseil municipal un débat sur la reconnaissance des couples du même sexe (...). C'est avec l'espoir que chaque élu prendra sa responsabilité pour la délivrance de certificat de vie commune aux couples homosexuels que j'ai décidé de communiquer cette demande aux neuf mairies du canton de Champtoceaux. J'agis en qualité de citoyen, marié et père de famille. En vous écrivant cette présente, je n'évoque aucunement un cas individuel mais j'engage ma volonté d'électeur de lutter contre toute exclusion. En décidant de reconnaître l'existence des concubins homosexuels ou des concubines homosexuelles, vous permettez à des femmes et à des hommes de vivre pleinement leur destinée personnelle. Un avis favorable de votre part, et venant d'élus ruraux, ouvrirait la voie vers l'abolition de certains tabous. Il vous suffit de répondre par l'affirmative comme pour un couple hétérosexuel sollicitant un certificat de vie commune auprès de votre secrétariat. Il serait tout à votre honneur de suivre l'exemple de Saint-Nazaire, Strasbourg, Héricourt et Epinay-sur-Seine ainsi que six mairies d'arrondissement de Paris. Votre décision sera un appel à une proposition devant être débattue à l'Assemblée nationale."

Claude Samson
49-La Varenne

Vendredi

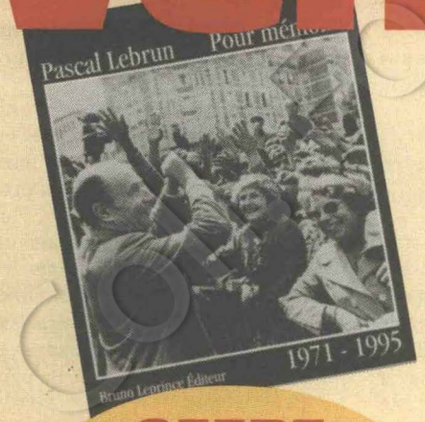

Abonnement 1 an à Vendredi + "Pour mémoire" l'Album souvenir de Pascal Lebrun = 480 F

OFFRE SPÉCIALE 340 F

Dom-Tom/CEE : 400 F - Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F - Abonnement seul : 280 F

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000". Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

☐ Mme
☐ Mlle
☐ M.

Nom .....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Ville.....

Code postal.....

Signature :

N°262

COUP de CŒUR et de CROC

POÉSIE DE GRAND MAGASIN

Rien à voir avec le "Printemps". C'est à "Octobre en Normandie" qu'on a revu cette curieuse "Compagnie Grand Magasin" *(1)*. Un kaléidoscope de théâtre absurde aux sons bizarres, d'acrobatie de langue et de joie verbale en simili comédie musicale. Un spectacle virtuose et déroutant de mots malaxés, de contrefaçons de télés et de variétés qui sont un vrai bonheur. D'où le titre "L'encyclopédie des joies du cœur".

(1) A Rouen la semaine passée. Au CDN de Nice du 24 au 30/11. Au théâtre de la Bastille (Paris 11e) du 7 au 22:12.

TOLÉRER AU MANS

Un Forum, en week end convivial de "réfléchisseurs", espace de pensée unique en Europe, du 27 au 29 *(1)* ça n'intéresse guère les journaux français. Mais la presse étrangère, si, qui qualifie d'événements les 7 derniers forums-interdisciplinaires du Mans. Celui-ci s'intitule "Jusqu'où tolérer ?" Question-débat que nous pose Roger Pol Droit, exemplaire philosophe du "Monde" et concepteur du Forum. En cette année ONU de la tolérance, vu l'état de la planète et de la France, c'est une question d'actualité. Un plateau éblouissant de penseurs internationaux, universitaires, écrivains, scientifiques, musiciens, historiens ...

(1) Palais des Congrès. Le Mans. Tél : 43 24 22 44. Jusqu'à dimanche. **J.V.**

MARCEL BLUWAL :

"Jospin est la chance de la

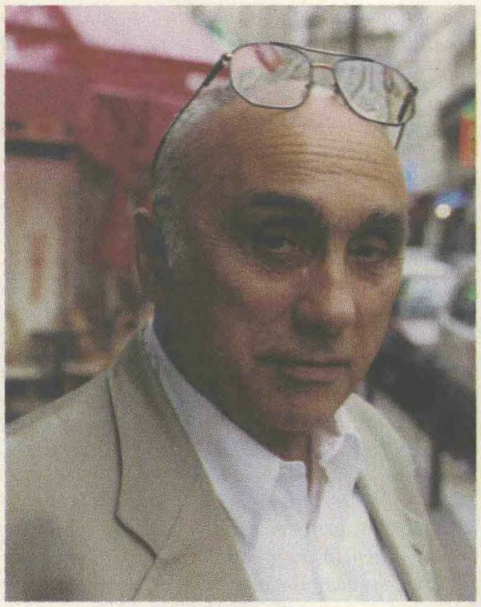

Pionnier de la télévision, on lui doit plusieurs dizaines de dramatiques. Au théâtre, il vient de mettre en scène "La dernière salve" (1). Pendant un temps, il a adhéré au PC pour tenter de le transformer. Aujourd'hui, Marcel Bluwal pense que la gauche a de nouveau sa chance.

En 1942, à quinze ans, prévenu la veille de la rafle du Vel d'Hiv, il va se cacher, avec sa mère, dans une pièce de trois mètres sur trois. Il y restera enfermé pendant deux ans, sans jamais sortir. A chaque fois qu'il veut le faire, sa mère menace : "Si tu sors, je me jette par la fenêtre." En 1946, engagé pour produire des émissions pour enfants, il participe à la création de l'ORTF. Et bientôt vont se succéder les fameuses dramatiques : Victor Hugo, Beckett, Marivaux, Molière. On dit toujours : le "Don Juan" de Bluwal. Il a tout connu, la pellicule, le noir et blanc et surtout les émissions en direct. En mai 68, il participe à la direction de l'intersyndicale, puis entre au PC et y restera jusqu'en 1980. Il a tourné deux films, mis en scène la plupart des opéras de Mozart et publié son autobiographie (2) et vient de mettre en scène la pièce de Brisville "La dernière salve".

Que pensez-vous de la rénovation de la gauche ?

Je pense que Jospin est la chance de la gauche. Et du Parti socialiste accessoirement. Je pense qu'il saura s'y prendre, et pourtant ce n'est pas simple. Il peut remettre la gauche sur les rails, pas seulement sur le plan de la morale politique, mais surtout sur le plan d'une action politique cohérente. J'aime l'idée que ce sont les militants qui vont, à la base, décider de l'action, non pas en court-circuitant les appareils, mais en établissant une relation plus directe avec celui qui parle. Il me semble que Jospin se dirige du bon côté, d'une part en voulant relancer l'action militante en milieu populaire, ce qui est capital en face du Front national, d'autre part en luttant pour que les idéaux traditionnels de la gauche reprennent valeur et force. Donc je suis pour l'initiative Jospin, à la condition que se recrée, à travers le PS entre autres, un parti de militants, de gens convaincus de ce qu'ils font, et qui ne délèguent pas à des appareils bureaucratiques le soin de faire la politique.

Vous êtes entré au Parti communiste en 1971, pour le quitter en 1980. Que vous reste-t-il de cette expérience ?

J'étais l'un des 30 membres de l'intersyndicale de l'ORTF. Nous sommes nombreux à être entrés au parti après 1968. J'espérais le modifier de l'intérieur, ce qui est totalement impossible. Quand j'avais 12 ans, mon père, qui était de gauche, m'a dit, après les procès de Moscou en 1935-36 : "Après ça, on ne peut plus entrer au parti". J'ai donc attendu d'avoir 50 ans pour adhérer. De cette expérience, il me reste le sentiment que le marxisme n'est pas mort et la volonté de maintenir le cap à gauche, contre le retour des idées réactionnaires.

Vous avez mis en scène les plus belles dramatiques de la télévision. Quel souvenir gardez-vous du direct ?

Le souvenir d'aventures absolument impossibles, dans des conditions techniques totalement acrobatiques, avec des pannes incessantes. Et celui d'un groupe d'acteurs exceptionnels. Il y avait des distributions fabuleuses. Dans ma dernière dramatique "Le Joueur" de Gogol, en direct, donc destinée à disparaître, se trouvaient réunis Piccoli, Denner, Adam, Marielle, Virlojeux et Caussimon ! C'était très proche du théâtre, le verbe avait énormément d'importance, l'image en avait moins.

A cette époque, l'objectif de la télévision, qui était issue du Conseil National de la Résistance, était de cultiver, informer et distraire les Français. Maintenant, c'est devenu un instrument global dont la culture n'est qu'une petite partie.

Avec des fictions menacées d'uniformisation au moyen desquelles on risque de voir bientôt, comme dans beaucoup de pays du monde, la production américaine façonner les rêves des gens. On a gagné dans un premier temps au Gatt. Mais les Américains sont repartis à l'attaque. Pour moi la télévision du futur, c'est une télévision qui maintiendra la possibilité pour les Français de parler d'eux-mêmes.

En tant que Président de la SACD, vous avez protesté contre les méthodes utilisées par certains théâtres subventionnés, Odéon et théâtre de la Colline...

Ces théâtres, sans doute préoccupés par la désaffection du public, ont mis en place des pratiques d'incitation à l'achat de billets s'inspirant

Cinéma Underground



Dix ans après "Papa est en voyage d'affaire", Emir Kusturica a obtenu cette année sa seconde Palme d'Or à Cannes avec "Underground". Mais, entretemps, c'est probablement "Le temps des gitans" qui l'a rendu célèbre. Cette fois-ci, le cinéaste est retourné dans son pays natal, l'ex-Yougoslavie, pour y tourner une fresque baroque échevelée de plus de trois heures sur l'absurdité de la guerre. On s'interroge cependant sur le ton de la comédie truculente utilisé pour parler de la question yougoslave, comme on s'interroge, d'ailleurs, sur la position idéologique d'Emir Kusturica lui-même à propos du conflit bosno-serbe.

Pendant la Deuxième guerre mondiale, le "camarade" Marko cache un groupe de résistants dans une cave souterraine et, durant vingt ans, il va leur faire croire que la guerre continue, tandis qu'il devient un apparatchik du régime de Tito. Cette cave est évidemment la métaphore de l'état dans lequel ont vécu pendant près d'un demi-siècle les peuples de l'Est, coupés du reste du monde.

Reconnaissons qu'Emir Kusturica est l'un des créateurs les plus originaux du cinéma contemporain, un visionnaire, une sorte de Fellini slave qui nous raconte cinquante ans d'histoire de la Yougoslavie, de 1940 au début de la guerre actuelle, sous la forme d'une fable allégorique et débridée. Un véritable ouragan, dont on sort exténué par l'action menée tambour battant et par la tonitruance de la musique tzigane au tempo très rapide de Goran Bregovic.

C.P.

gauche"

« Je suis une manière d'Anne Franck, mais vivante. Une sorte de morceau d'histoire. Et je dois témoigner. »

de celles des hypermarchés. Désormais, il suffit d'organiser des ventes semi-fictives de billets pour justifier le soutien de l'Etat. A quand le strip-tease en lever de rideau pour attirer le client ? Cette situation n'est pas acceptable, c'est pourquoi nous demandons que des mesures soient prises pour faire respecter l'éthique de ce service public.

N'avez-vous pas envie d'écrire la suite de votre autobiographie ?

J'ai deux choses à faire. D'une part, écrire un bouquin sur la télévision. D'autre part, remplir mon devoir de mémoire en tournant un film. Je suis issu de juifs polonais et j'ai le devoir de témoigner à propos d'événements que les révisionnistes mettent en doute. Or moi, j'ai échappé à la rafle du Vel d'Hiv à deux heures près. J'avais 17 ans et j'ai passé 25 mois, caché, enfermé dans une pièce à Paris. Je suis une manière d'Anne Franck, mais vivante. Une sorte de morceau d'histoire. Et je dois témoigner, parce que lorsque j'entends Le Pen dire à tel artiste : "Retourne donc en Albanie", je me souviens qu'on m'a souvent dit, dans les années 40, "Retourne donc en Pologne". Et, d'ailleurs, on a fait en sorte que toute ma famille y retourne. Elle n'en est jamais revenue.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) Théâtre Montparnasse. Tél : 43 22 77 74. Une conversation entre Napoléon (Claude Brasseur) et Hudson Lowe (Jacques François) à Sainte-Hélène.
(2) "Un aller". Stock. 1974. 404 p., 38 F.

Haine sémantique au Figaro

Oui, il faut lutter contre le terrorisme. Mais le "Figaro" a une curieuse dialectique ad nauseam qui ne le cède en rien à la "vidéo de la haine", comme dit "France-soir", distribuée par le GIA dans les banlieues. Dans le numéro du 19/10, il s'offre une demi-page d'appel à la haine, à propos de Kelkal *(1)*. Outre son courrier de lecteurs qui veut envoyer l'armée tirer à vue sur les Arabes des banlieues, l'honorable quotidien frissonne de ce qu'on appelle "complaisamment" Kelkal "un jeune homme" et non terroriste ou criminel et qu'on le qualifie de "présumé". Il trouve "purement éhonté" de dire que Koussa est son "copain" alors qu'il faut dire "complice". Il enrage contre "cette dérive sémantique" d'une intelligentia (de gauche, bien sûr) pour qui distinguer "le bien du mal est antidémocratique et discriminatoire". Si on le suit bien, il devrait écrire "le malversateur Juppé" et non "l'homme blessé". **J. V.**

(1) Me. Soulier-Larivière avait noté avec raison que le terme «chasse à l'homme» style «chasses du comte Zaroff» devait être banni du langage d'une société civilisée.

COUP de CŒUR et de CROC

PAS DE QUOTA POUR LES EUROPÉENNES

Un jardinier allemand qui avait vu une place lui filer sous le nez au profit d'une femme a obtenu que la Cour européenne du Luxembourg rejette le "quota des femmes". Il rouspétait contre une loi du Land de Brême stipulant que dans un recrutement à qualification égale et si les femmes étaient sous-représentées dans un secteur, priorité leur était donnée. La justice du Luxembourg (composée d'hommes) a jugé que c'était "contraire au droit européen sur l'égalité hommes-femmes", selon une loi de 1976. Comment parvenir dès lors à une réelle parité ? Et notre gouvernement avec son "Observatoire de la parité" poudre aux yeux, il va "observer" Si l'on n'y prend garde, avec cet euro-machisme, les droits de la femme iront à reculons ...

Télé Médias — Chronique d'une mort annoncée pendant 12 ans

C'est à "Envoyé spécial" sur FR2. Un reportage insoutenable et humain de Stephen Trombley et Tomasz Magieraski nous secoue cœur et tripes. Décor : le "couloir de la mort" à la prison Potosi. Le condamné à mort Alan J. Bannister, 36 ans, allait être exécuté le 7 décembre 1994, 2 minutes après minuit, après 11 ans et demi d'attente. Les reporters échographient par interviews ce qui apparaît comme un scandale public, depuis l'émission américaine "Protocole d'une exécution". Lettres de soutien, manifestes. C'est Sarah Bannister, presque même combat ... Retour en arrière : 1982, Alan 25 ans, milieu modeste d'Amérique profonde est un petit délinquant. Un pas de pot. Un comparse le piège. Altercation coup de feu, légitime défense. Corollaire inéluctable : une enquête tordue, une condamnation à mort en 83 pour meurtre au premier degré prémédité et par contrat, comme un tueur à gages... Pas de pot, il n'est pas O.J. Simpson. Blanc peut être, mais sans radis. Avec un million de dollars il eut été acquitté. Encore pas de pot : les exécutions supprimées pendant dix ans -bon travail des abolitionnistes- reprennent.

Motif : montée de la violence et, pour clouer le bec aux Badinters du coin, on a remplacé le gaz et l'électricité vieux jeu par la fameuse et "moins cruelle" injection létale, délicat euphémisme pour la piqûre de poison... Et nous voici à la nuit angoissante de l'exécution, (pourquoi ne dit-on pas "neutralisation" comme en France, plus distingué ?), retracée par Alan et que le dirlo de la prison s'inquiétant de ce qu'il aimerait bouffer avant, s'était fait fort de lui narrer, le rassurant : on lui ferait la veille une gentille piquouse détendante, histoire de ne pas contrarier le poison. Remue-ménage des fonctionnaires-bourreaux. La mère et la femme (il s'est marié en prison) sont dans un état, je ne vous dis pas... Suspense qui rappelle "les derniers jours d'un condamné" d'Hugo. Le flic qui va remplir les papiers du décès indique, ça fait froid dans le dos, qu'il fera une croix dans la case "homicide" -car c'en est un- et qu'il rajoutera l'effroyable mot "légal". Si ce n'est pas un aveu de culpabilité du système judiciaire américain ! ... Et c'est le miracle : 2h avant la piqûre si humaine, nouveau sursis, comme les 12 années précédentes. Depuis, on a réexaminé la balistique, l'autopsie : il y a bien eu auto-défense. Pas "contrat". Pas préméditation. La vraie préméditation, c'est cette exécution annoncée à répétition. Et toujours pendante à l'heure qu'il est. (1) Alors qu'il devrait y avoir libération sous caution pour ce qui n'est qu'un meurtre au second degré passible de prison et non de mort. Après cet "Envoyé spécial", on a pu voir l'adorable film de Hawks "Chérie, je me sens rajeunir". Nous l'étions, rajeunis. Et de 40 ans, pour l'exécution après 20 ans d'attente, remember, du célèbre Caryl Chessman. Décidément, l'Etat de Droit dont se prévalent les démocraties avancées cache parfois d'horribles détails.

Jean Vermorel

(1) L'acharné attorney général du Missouri exige une nouvelle date d'exécution. Ecrivons-lui.

A VOIR AUSSI & À ÉCOUTER

Du lundi au vendredi France-Culture 7h02
CULTURE MATIN : Jean Lebrun manie brillamment l'actualité et l'intelligence au petit lever. Ne ratez pas l'humour de Jean-Louis Ezine et oubliez les autres radios.

Samedi 28 M6 - 23h15
"A L'OUEST D'EDERN" Curiosité : nouvelle carte blanche à l'impayable J. Edern Hallier. Autoproclamé par Edern, "le tranchant de l'intelligence". Il conseille lui-même : "Grève de zapping, ce soir" !

Dimanche 29 FR2 - 10 h
"PRÉSENCE PROTESTANTE" Ne louangeant que peu les émissions religieuses, nous faisons exception pour cette spéciale "40 ans de Présence protestante". Excellent retour archivé sur un passé marqué de batailles qui sont aussi les nôtres. Par "la" pasteur claudette Marquet.

Lundi 30 FR2 - 22h45
"DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS" A mesure que s'avance ce docu-feuilleton fresque (10 épisodes) de Karlin Lainé, on est plus passionné et plus proches du petit monde des Corbeillois. Plongée en France profonde.

Jeudi 2 novembre ARTE De 20h40 à 1h15
"ALLEMAGNE-POLOGNE" de Helfried Spitra. Pas du foot : un Thèma sur la réconciliation -non l'oubli- de ces ennemis de 3 siècles. Des démembrements du 18e siècle de la pauvre Pologne à l'écrasement de Varsovie en 44, histoire douloureuse d'un conflit héréditaire qui apaisé peut être une base pour l'Europe.

Jeudi 2 novembre FR2 - 22h45
"LA 317e SECTION DE SCHOENDORFFER. Un quasi-docu re-joué (1964) cru et hyperréaliste par Jacques Périrn, Crémer débutant et des amateurs cambodgiens. L'éprouvante marche jusqu'à l'extermination d'une section au temps de Dien-Bien-Phu.

Commune touristique
DORDOGNE,
3 000 habitants,

recherche

Tél : 53 51 83 73 - Fax : 53 50 88 95 ou
envoyer votre candidature à l'adresse suivante :
Mairie de Montignac - 24290 Montignac.

VOUS VOULEZ ANNONCER LE REFLEXE
Contactez-nous au 45 56 79 03
Vendredi

Ville de Rouen recrute directeur des affaires domaniales et du contentieux

Recrutement sur grade d'Administrateur territorial ou de Directeur territorial.

Responsable de ce service de 10 agents dont 3 cadres administratifs qui vous assisteront

Vous aurez pour missions :

- la gestion des affaires domaniales : maîtrise des actions foncières, protection du domaine public communal, gestion du patrimoine,
- la négociation et la gestion des contrats d'assurance de la Ville,
- le contrôle de la gestion des parkings publics de la Ville,
- les études juridiques dans tous les domaines d'activités de la Ville,
- le traitement des affaires contentieuses en liaison avec les avocats de la Ville.

De formation supérieure, juridique/urbaniste, ayant le sens de l'organisation et de la direction, vous bénéficiez d'une solide expérience dans des fonctions similaires au sein d'une collectivité territoriale.

Rémunération : conditions statutaires + prime de service

Adresser curriculum vitae et lettre manuscrite à Monsieur le Maire de Rouen - Place du Général de Gaulle 76 037 Rouen cedex.

☞"De toi à moi"✍

E M P L O I

■ H 30 ans, Sciences-Politiques Paris, maîtrise de droit - 4 ans d'expérience dans les secteurs logement, politique et social, cherche un poste de cab., assistant parlementaire, chargé de mission. Tél : 45 77 53 23 (répondeur).

■ Jeune homme, 30 ans, étudiant en médecine, recherche place commerciale dans industrie pharmaceutique. Tél : 46 06 40 32.

■ Ex-attaché parlementaire, exp. coll. locales, dévelop. éco, soc. cult, comm, relat. publiques, ch. urgt. poste contractuel ds coll. locale et publ locale, secteur assoc. ou privé, grande dispo. préf. Bretagne - Grand ouest-Paris tél : 96 70 34 49 (rép.).

■ Directeur de cabinet , ancien assistant parlement., élu et militant, cherche poste contractuel au nord de Paris, région Nord-Pas-de-Calais de préf. Tél : 27 82 73 26.

■ H 25 ans, DESS communication, politique et animation locales, maîtrise de Science politique - Sorbonne, expérience coll. locales, cherche poste chargé de communication dans coll. locales, assistant parlementaire. Toutes régions. Tél : 43 43 28 08 (répondeur).

■ Ingénieur, traitement des eaux, 30 ans, 4 ans d'expérience en études et conseils en environnement, recherche poste en bureau d'études ou collectivité. Tél : 49 88 70 81.

■ JH, 26 ans, Bac + 4, Sc. Po., ch. poste rédacteur territorial (liste d'aptitude) tous domaines, toutes régions. Tél : 47 50 09 61.

■ Diplôme management et communication culturels - maîtrise ciné et audiovisuel - BTS Régisseur ENAT du théâtre. H 31 ans cherche emploi Paris et région. Tél : 42 23 38 30.

C O U R S

■ Etudiante recherche garde de personnes âgées, soutien scolaire, ménage. Disponible le soir à partir de 18h30 et les week-end, sur Paris et proche banlieue exclusivement. Tél : 42 52 51 05.

■ D'origine chilienne, je vous propose des cours d'espagnol pour tous niveaux. Paris ou proche banlieue. Tél : 48 37 23 72 après 20 H.

■ Prof. de math, 6 ans d'expérience, préparant l'agrégation, donne cours de la seconde au Deug. Paris uniquement. Tél : 42 54 46 89.

■ Etudiante en 3e cycle donne cours de physique-chimie-anglais de la 6e à la seconde. Tél : 42 54 46 89.

I M M O B I L I E R

■ Etudiant cherche chambre ou studette à louer. Prix raisonnable ou échange contre services. Tél : 46 06 40 32.

■ 93 St-Denis - Je vends F2 tout confort, cuisine aménagée, habitable sans frais, faibles charges, 395.000 F. Tél : 48 09 95 12.

■ À vendre, maison de village, à prox. de l'A 75, à 4h de Paris : séjour, cuisine avec cheminée, 3 chambres + 1 mansardée (avec 2 cheminées), 1 salle d'eau, 1 WC, très grande cave. Prix : 230.000 F. Tél : 73 89 03 71.

■ A louer - Paris 18e - salle dans un théâtre pour représentations théâtrales, cours de chant, musique - à l'heure ou à la journée. Tél le soir : 42 09 71 45.

D I V E R S

■ Vends : 1 lit deux places bon état (matelas + sommier) 1000 F ; 1 commode trois tiroirs 600 F ; 1 table basse métal et pavé de pierre 2000 F; 1 canapé lit 140 de large 900 F ; 1 coiffeuse année 40 avec frise fleurs 600 F ; 1 fauteuil bureau (style anglais 1900) 500 F ; 3 chaises design italien laquées noir 700 F les 3. Pas sérieux s'abstenir. Tél le soir : 46 06 40 32.

votre annonce de 5 lignes pour 200 F,
3 passages 500 F

Retourner le texte de votre annonce en caractères d'imprimerie accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Vendredi
à Vendredi, service publicité, 10 rue de Solferino 75 333 Paris Cedex 07. Tél : 45 56 79 03

Écrivez votre texte ci-dessous : max. 245 signes

Et si le contrôleur oubliait de vous réveiller ?

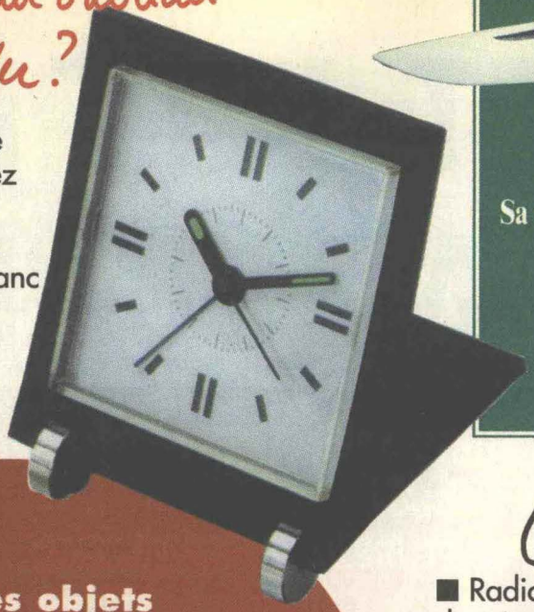

Avec ce réveil de voyage analogique vous dormirez tranquillement.

- sonnerie en crescendo
- Boîtier noir, cadran blanc
- 7 X 6,5 X 2 cm

Prix 210 F

Réf A3



Tous les atouts de la coutellerie française sont réunis dans ce superbe couteau Laguiole (11 cm fermé)
Sa scène de chasse, gravée sur un manche en étain massif (86 %) associée à une lame en acier 440,
en font on objet aussi précieux qu'utilitaire.

Prix 395 F **Réf 1A**

Tous ces objets ont été méticuleusement choisis pour votre satisfaction optimale. Commandez maintenant vos cadeaux pour les fêtes.

Comme un vrai !

- Radio FM en forme de micro ordinateur
- Haut-parleur pivotant
- Recherche de la station auto-scan avec la souris
- Dimensions : 11x10x12 cm

Prix 240 F

Réf 2A

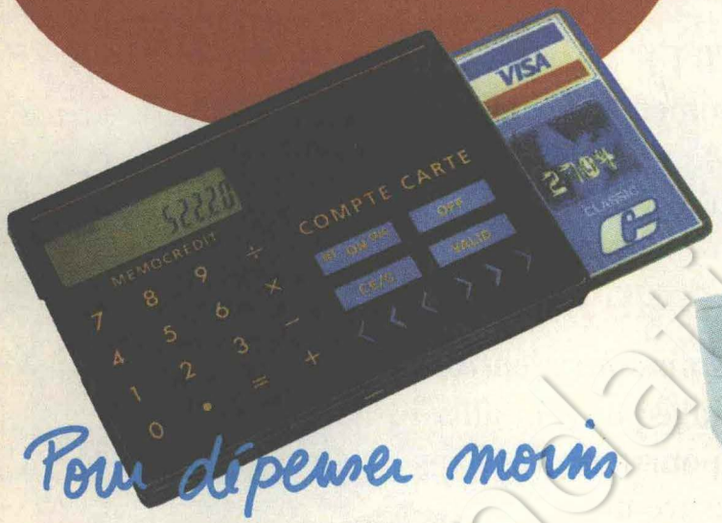

Pour dépenser moins

Le porte-carte de crédit intelligent : Mémocrédit comptabilise, contrôle et mémorise vos depenses.

- Emission d'un signal sonore en cas d'oubli
- Fonctions de montre, calculatrice, calendrier perpétuel... (notice explicative)

Prix 245 F **Réf A4**



Pour se souvenir

Les cadres-photos en bois «Perspective»...

- Dimensions 21,5 x 16 x 4 cm

pour une photo de 10 x 15 cm
Trois couleurs disponibles : rouge, bleu, vert (préciser la couleur choisie)

Prix 165 F

Réf A5

Références	Quantités	Prix unitaires

Participation aux frais d'emballage et d'expédition : 28,50 F

TOTAL F TTC :

Livraison en 3 semaines

à retourner sous enveloppe affranchie avec votre règlement à «La Boutique de Vendredi»
10, rue de Solferino - 75 333 Paris - cedex 07
Mode de règlement : chèque à l'ordre de Vendredi - Les nouvelles éditions de l'an 2 000

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse de livraison : .....

..... **Ville :** .....

Code postal : ..... **Tél. :** .....

© Fondation Jean Jaurès

BUDGET JUPPÉ : 2 POIDS, 2 MESURES

A MESURE QUE SE DISCUTE LE BUDGET DE L'ETAT ET QUE SE PRÉPARE LE NOUVEAU PLAN SÉCURITÉ SOCIALE, LA LOGIQUE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE S'ÉCLAIRE ET LA FRACTURE SOCIALE S'ÉLARGIT.

POUR LES PLUS MODESTES : LES HAUSSES

- relèvement des taxes sur les carburants et le fuel
- hausse de 26 % du forfait hospitalier (de 55 F à 70 F)
- augmentation de la taxe d'habitation par l'abaissement du seuil des dégrèvements
- généralisation des sur loyers dans les offices HLM
- hausse des tarifs publics et des péages autoroutiers

POUR LES PLUS FORTUNÉS : LES BAISSES

- diminution des droits de succession pour les transmissions d'entreprises par la création d'un abattement de 50 % pour des parts d'héritage pouvant aller jusqu'à 100 millions de francs. L'avantage fiscal dans certains cas pourra représenter près de 40 millions. Ce qui donne à cette mesure un caractère encore plus choquant que la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) en 1986.
- application de la déduction fiscale sur les «emplois familiaux». Les contribuables aisés pourront déduire jusqu'à 45 000 F de leur impôt à payer, pour couvrir les frais de leur personnel de maison, quand bien même l'emploi considéré aurait été créé il y a plusieurs années.
- maintien intégral de la loi Pons qui permet par exemple à des contribuables fortunés de défalquer de leur revenu imposable le montant des bateaux de luxe qu'ils acquièrent, dès lors qu'ils sont immatriculés dans un département d'Outre-mer.



Découpez - photocopiez - distribuez - Découpez - photocopiez - distribuez - Découpez - photocopiez

Collection Jean Jaurès